



# Bien vivre à LUCINGES

**P 5**

Salle communale

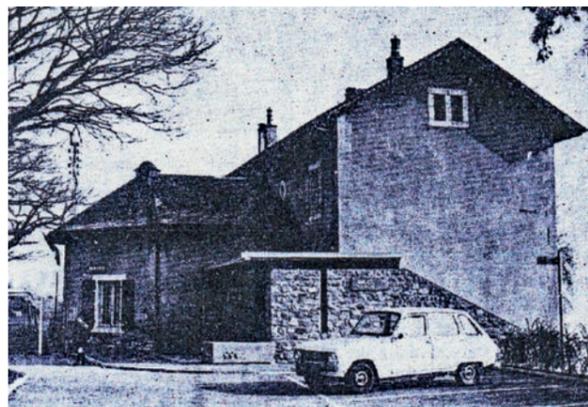
**P 22**Inauguration du réseau  
de chaleur bois énergie  
citoyen**P 46**

Le Manoir des livres

# L'ÉCOLE DE LUCINGES À TRAVERS le temps

En 1771, un don aurait été fait pour la création d'une école à Lucinges, école qui se serait tenue à Milly dans l'ancienne maison Janin.

Entre 1860 et 1880, l'école de Lucinges a ouvert ses portes à la place de la mairie actuelle et avait pour cour de récréation, la place du village.



Parallèlement, de 1892 à 1903, une école de filles était ouverte dans la maison Michel Butor.

Le groupe scolaire actuel, ouvert en 1966 et inauguré en octobre par Marcel Batardon, maire de Lucinges de 1947 à 1971, a connu plusieurs agrandissements successifs : ajout de classes en 1977 par Edouard Meynet, maire de 1971 à 1989, construction de la maternelle en 1992 par Jean Charrière, maire de 1989 à 1995.



Sous l'impulsion de Jean-Pierre Bordet, maire de 2001 à 2014, l'école de Lucinges connaîtra trois extensions : un bâtiment provisoire en bois élevé dans la cour de l'école en 2005 pour accueillir une nouvelle classe, bâtiment ensuite transféré sur la place de jeu de Trébilly, où il se trouve actuellement ; une nouvelle cantine scolaire à l'architecture moderniste réalisée dans le contexte de la rénovation du presbytère par l'architecte Guy Desgrandchamps, inaugurée en 2006 ; et finalement, en 2011, mise en service du bâtiment d'activités scolaires et périscolaires, conçu par le même architecte.



Et tout dernièrement, création de deux nouvelles classes au-dessus de la maternelle (voir *Travaux* page 6).

Assurément, la commune prend soin de ses petits citoyens, afin qu'ils grandissent dans les meilleures conditions qu'elle puisse leur offrir.



## Mot du maire

Quelle année !

2018 restera pour notre commune une année particulière : jamais autant de travaux d'ampleur n'auront été entrepris en aussi peu de temps et dans un périmètre aussi réduit.

Comme on pouvait s'y attendre, ces travaux ont apporté leur lot de perturbations et de désagréments. De nombreuses places de stationnement ont été temporairement supprimées, circuler dans le centre a été parfois compliqué, et de nombreux va et vient de camions ont encombré nos routes.

On dit des Français qu'ils sont râleurs, réfractaires au changement et difficiles à contenter.

Force est de constater que les Lucingeois ont réussi à faire mentir cet adage. Vous avez accepté, certes avec plus ou moins d'entrain, ces conditions difficiles. Vous vous êtes adaptés avec une patience japonaise et un flegme britannique à ce contexte à l'apparence parfois chaotique. Au nom de toute la municipalité, je vous en remercie.

Je tiens aussi à adresser mes chaleureux remerciements à Louis Hominal, qui a gracieusement cédé ses terrains pour permettre l'élargissement du chemin de Champ Cru. Il est des gestes qui méritent d'être publiquement salués et reconnus.

Ces chantiers ont beaucoup mobilisé les élus ainsi que le personnel communal. Ce dernier s'est vu renforcé par une nouvelle responsable technique, Céline Dervier, arrivée en juin et qui n'aura pas tardé à prendre ses marques. Je réalise ma chance de pouvoir compter sur des élus engagés, compétents et disponibles, ainsi que sur un personnel impliqué, consciencieux et motivé. La charge du maire est lourde mais elle devient beaucoup plus aisée lorsqu'il est bien entouré.

2019 sera aussi une année intense. Les chantiers vont peu à peu prendre fin. L'extension de l'école est terminée, la salle communale nous sera livrée très prochainement,

le château - futur Manoir des livres - sera remis à Annemasse Agglo dans le courant de l'été afin qu'elle en réalise l'aménagement intérieur, la muséographie, la scénographie et qu'elle en assume la gestion. Enfin, les bâtiments de l'Envol (ex-Escapade) seront livrés à l'automne. Le bar-tabac-presse pourra y retrouver son emplacement d'origine, dans un local plus spacieux et plus moderne. Une micro crèche verra aussi le jour. Ces réalisations viendront renforcer le centre bourg : à une époque où de nombreux centres ville sont désertés, soyons heureux de préserver dans notre village autant de services et de commerces.

Le centre du village, il en aura aussi été question lors de l'élaboration de notre futur plan local d'urbanisme, qui sera soumis à enquête publique au second trimestre de l'année pour une approbation définitive en septembre. Entre économie du foncier, maîtrise de l'énergie et développement des déplacements doux, il était plus que nécessaire de regrouper les futures constructions au centre du village : c'est la ligne directrice de notre futur PLU.

La période des vœux est dépassée mais j'ose malgré tout en émettre un dernier : celui que notre pays retrouve la concorde, la sérénité et la confiance en lui. Il possède de nombreux atouts que bon nombre de pays voisins lui envient. Les difficultés de beaucoup de nos compatriotes sont réelles et de nombreuses revendications sont fondées. Il convient toutefois de garder à l'esprit que casser son jouet n'a jamais rendu un enfant heureux.



« J'ai besoin de vous »



PROCHAINE  
ÉCHÉANCE  
ÉLECTORALE

Élections  
européennes

dimanche 26 mai

**Bien vivre à Lucinges**  
Journal municipal édité par  
la commune de Lucinges  
90 place de l'Église - 74380 Lucinges  
Parution janvier 2019

**Directeur de la publication :**  
Le maire, Jean-Luc Soulat

**Directeurs délégués :**  
Pascal Diethelm - Jean-Paul Lemmo

**Photos et illustrations :**  
Associations - Mairie - shutterstock.com

**Impression :**  
Uberty Jourdan - Bonneville -  
Encre végétale et papier PEFC

**Conception :** Adeline Chiron  
Brochure déposée à l'ISSBN courant 2019

## P05&lt;28

## MAIRIE

Salle communale	P 05
Travaux 2018	P 06
Le plan local d'urbanisme (PLU)	P 09
Le plan communal de sauvegarde (PCS)	P 10
Le diagnostic de nos finances	P 11
Conseil Municipal des Jeunes	P 14
CCAS	P 15
La bibliothèque municipale	P 16
École primaire	P 18
Commémoration du 8 mai 1945	P 19
Octobre rose	P 20
Cérémonie du 11 novembre 2018	P 20
Lucinges n'fÉta	P 21
Inauguration du réseau de chaleur bois énergie citoyen	P 22
Les animaux et la pollution lumineuse	P 23
L'ancienne décharge communale	P 23
Biodiversité et usage des pesticides	P 24
Sécheresse	P 24
Bruit et voisinage	P 24
Site Natura 2000 dans les Voirons	P 25
État Civil	P 26
Nouveaux agents communaux	P 26
Démarches administratives	P 27
Infos pratiques	P 28

## P29&lt;45

## ASSOCIATIONS

Contacts associations	P 29
Les associations	P 30<45

## P46&lt;51

## ANNEMASSE AGGLO

Manoir des livres	P 46
La maison de l'habitat	P 48
Prime bois	P 49
Regenero	P 50
Déchetterie de Bonne	P 50
Assainissement	P 51

## P52&lt;55

## COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

## Salle communale

La nouvelle salle communale se fait un peu attendre : sa livraison initialement programmée en fin d'année 2018 se fera courant février 2019. Certains aléas de travaux auront eu raison du délai initial malgré une implication conjointe sans faille de l'équipe de maîtrise d'œuvre, des élus et des agents de la mairie.

Mais sa réception attendue n'en sera que plus belle !

Chacun aura pu observer sa réalisation, des premiers terrassements, avec quelques contrariétés, aux dernières finitions : difficile compte tenu de son emplacement, de ne pas pouvoir en suivre l'évolution.

Dans la prochaine édition du bulletin municipal, nous vous présenterons un bilan financier précis.

Rappelons que ce bâtiment comprend :

- ✓ une grande salle de 220 m<sup>2</sup>
- ✓ une scène de 57 m<sup>2</sup>
- ✓ une petite salle de 60 m<sup>2</sup>
- ✓ un vaste hall d'accueil et de réception
- ✓ un office de 35 m<sup>2</sup>

Il pourra accueillir (en respectant les règles de sécurité) 180 personnes en mode repas et 280 en mode conférence. Sa placette extérieure de 280 m<sup>2</sup> pourra également offrir un espace de réception.

**Réservez votre week-end des 16 et 17 mars prochains au cours duquel la salle sera officiellement inaugurée. Au delà de la réception officielle, une pléiade d'animations et de festivités vous seront présentées.**

Nous invitons les associations à nous indiquer les dates auxquelles elles souhaitent organiser des festivités. La nouvelle salle communale leur offrira un lieu où elles pourront proposer au plus grand nombre, leurs activités culturelles, sportives ou ludiques et donner ainsi un nouvel élan à l'animation de notre village.



# TRAVAUX 2018

## + Travaux du Manoir des livres

Comme prévu, le chantier a débuté au mois de mars 2018.

Le 20 juin 2018, nous avons accueilli le préfet, Pierre Lambert, le sous-préfet, Jean-Marc Bassaget, et le président de l'Agglomération Annemasse-Les Voirons, Christian Dupessey, accompagné de Nadine Jacquier, vice-présidente de l'agglomération en charge de la culture. L'architecte Guy Desgrandchamps était également présent et a pu donner toutes les explications nécessaires sur la construction d'un tel projet.

Les travaux de rénovation devront être terminés pour fin juin 2019.



## + Travaux à l'ancienne salle communale

La rénovation de l'ancienne salle communale consistait principalement au remplacement des plaques amiante-ciment par une couverture isolée.

La Brasserie des Voirons a pu prendre possession des locaux en début d'année, pour faire son aménagement. De son côté, la société ForestEner a construit le local de la chaufferie biomasse.



## + Travaux du Réseau de chaleur bois énergie

La réalisation de ces travaux a fait l'objet d'une délégation de service public. C'est la société ForestEner qui a mis en œuvre l'ensemble des travaux du réseau. L'impact de ces travaux a été très important pour le centre de notre village en milieu d'année 2018.



## + Travaux chemin du Moulin et route du Feu

Depuis de nombreuses années, un affaissement de la chaussée avait été remarqué et il devenait urgent d'intervenir pour palier à ce problème. La chaussée a été légèrement décalée afin de s'écarter du haut de la berge du ruisseau.

## + Travaux de mise en accessibilité et extension du groupe scolaire :

Nous avons démarré les travaux le 9 juillet 2018 afin d'éviter les plus grosses nuisances pendant la période scolaire. Le gros œuvre a pu être terminé pour la rentrée de septembre et la prise de possession des nouvelles classes se fera comme prévu au retour des vacances scolaires de février 2019.

Les travaux comprennent :

- ✓ Démontage du toit existant
- ✓ Montage de la structure bois et de la couverture
- ✓ Mise en place des menuiseries
- ✓ Réalisation de l'isolation et du bardage
- ✓ Montage du préau pour les classes de maternelles
- ✓ Finitions intérieures
- ✓ Réalisation des deux élévateurs pour personnes à mobilité réduite (EPMR)



# TRAVAUX

## 2018 (suite)

### + Travaux de la salle communale

Les travaux ont bien débuté à l'automne 2017, mais suite aux aléas de chantier la livraison a été repoussée à février 2019.



### + Travaux prévus pour 2019

- ✓ Poursuite des travaux du Manoir des livres
- ✓ Fin des travaux de la salle communale
- ✓ Fin de l'agrandissement de l'école avec mise en accessibilité
- ✓ Sécurisation route de Lucinges et route de Possy
- ✓ Aménagements extérieurs du bâtiment l'Envol et travaux intérieurs du commerce bar-tabac-maison de la presse et de la micro-crèche.

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après deux années de travail, le plan local d'urbanisme arrive dans sa phase de conclusion, phase qui nécessitera néanmoins plusieurs mois et qui devrait s'achever en septembre 2019.

Notre territoire, qui connaît une progression très importante de la population, est soumis de fait à une très forte pression immobilière. Il y a encore quelques années, le département de la Haute-Savoie consommait un hectare par jour. Ce rythme, non durable a été fortement réduit mais reste encore très élevé.

La consommation de foncier impacte également fortement l'économie agricole, qui porte en elle pourtant des fleurons agronomiques nationaux. Les espaces agricoles, forestiers et naturels sont fortement touchés par ce développement et notre département, si nous n'y prenons pas garde, perdra rapidement ses atouts, dont nous sommes pourtant si fiers. De nombreux villages sont devenus en très peu de temps des communes de moyenne importance.

### Est-ce cela que nous voulons pour notre commune ?

Le 12 décembre 2017, au cours d'une réunion publique, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), socle très important du PLU, car il définit les orientations qui seront ensuite déclinées, a été présenté aux habitants.



Dans un esprit de transparence et de pédagogie, ce PADD a fait l'objet d'une plaquette qui vous a été distribuée en même temps que le bulletin 2018.



de jeunes ménages, qui sont souvent chassés des villages en raison du coût du logement élevé dans notre département.

Enfin, et c'est un point majeur, une grande partie de ces nouveaux logements devront se raccorder au réseau de chaleur biomasse réalisé en 2018. La transition écologique passe par la transition énergétique et par le développement de nouvelles pratiques durables pour assurer un futur serein pour les générations futures.

D'autres considérations s'ajoutent à celles énumérées plus haut, telles que la sécurisation des déplacements, la préservation et la valorisation du paysage ainsi que le maintien des corridors écologiques.

Tous ces éléments sont essentiels au maintien des conditions du bien vivre à Lucinges. Nous savons que la très grande majorité des Lucingeois y est sensible. Nous comptons sur la compréhension de tous pour préserver les grands équilibres environnementaux et mener à bien ce projet, en gardant à l'esprit que l'intérêt général va au-delà de la somme des intérêts particuliers...

Face à ces enjeux, nous avons choisi de maîtriser notre croissance démographique, ce qui implique une modération de notre consommation foncière afin de faire correspondre notre foncier constructible à la croissance de la population voulue pour les prochaines années (1,1%).

C'est ainsi que dans les 10 années qui viennent, 6 hectares seront consacrés à l'urbanisation au lieu de 16 dans le PLU précédent. Ces 6 hectares sont pour la plupart situés à proximité du centre bourg, afin, notamment, de limiter les déplacements internes à la commune (accès aux commerces, à l'école, ...). Ces zones, qui bénéficieront d'orientations d'aménagement, permettront une diversification des logements dont nous avons besoin : individuels, intermédiaires, collectifs, en accessions sociales ou locatifs aidés. Nous pourrions accueillir

#### ACTIVITÉS RELATIVES AU PLU EN 2019 :

- ➔ Arrêt du PLU en conseil municipal le 7 février 2019
- ➔ Consultation des personnes publiques associées pendant les trois mois qui suivent l'arrêt
- ➔ Avis des habitants au travers d'une enquête publique (d'une durée d'un mois)
- ➔ Avis du commissaire enquêteur sur les remarques formulées pendant l'enquête publique
- ➔ Travail sur les différents avis et décision de la commune
- ➔ Approbation en conseil municipal courant septembre 2019

Suivez toutes les évolutions du PLU sur le site internet de la commune : [www.lucinges.fr](http://www.lucinges.fr)

# Le Plan communal de sauvegarde (PCS)

« Le PCS définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention.

Le PCS complète les plans ORSEC de protection générale de la population. »

Article 1 du décret n° 2005-1156 du 13 décembre 2005, pour application de l'article 13 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SE DÉCOMPOSE DE LA FAÇON SUIVANTE :

- ✓ Evaluation et diagnostic des risques, recensement des enjeux, diagnostic du système d'alerte
- ✓ Organisation pour une gestion globale de crise : stratégie d'évacuation
- ✓ Recensement des moyens matériels, humains pour gérer une crise
- ✓ Formation du personnel et des acteurs locaux impliqués dans la crise
- ✓ Information de la population
- ✓ Exercice

## CET OUTIL OPÉRATIONNEL A POUR OBJECTIF DE :

- ✓ Sauvegarder des vies humaines
- ✓ Diminuer les dégâts
- ✓ Protéger l'environnement

## LORS D'UN ÉVÉNEMENT, LES RESPONSABLES DOIVENT S'APPUYER SUR LE PCS POUR :

- ✓ Identifier et analyser les risques
- ✓ Répertorier les moyens disponibles
- ✓ Répartir les missions entre ces différents moyens

Vous avez déjà reçu avec le bulletin de janvier 2017, un Document d'information communal sur les risques majeurs, qui vous informe des risques naturels et technologiques, des mesures de prévention, de protection, de sauvegarde, ainsi que des moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. (Ce document est consultable en mairie ou sur le site [www.lucinges.fr](http://www.lucinges.fr), rubrique la Mairie / Publications municipales.)

**Le PCS de notre commune est en cours de révision. Dans le cadre du recensement des moyens disponibles, nous devons mettre à jour la liste des personnes volontaires de la commune, rattachées à l'information et à l'évacuation des personnes par secteur en cas d'alerte.**

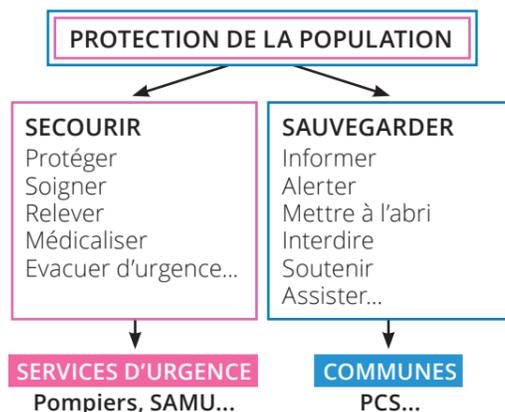
Sous l'autorité du responsable de la cellule **Alerte et évacuation**, les personnes seront en charge de l'information et éventuellement de l'évacuation des habitants de leur secteur, au porte-à-porte si nécessaire.

Cinq secteurs ont été définis sur Lucinges. Si vous souhaitez vous proposer comme volontaire dans votre secteur, nous vous remercions de bien vouloir contacter la mairie avant le 15 mars 2019.



La législation rend le maire responsable, au titre de son pouvoir de police, de la sécurité de ses administrés. Il a l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de la population. Il est de la responsabilité du maire et des élus municipaux d'anticiper les risques éventuels et la conduite à tenir en situation de crise.

Lorsque les moyens d'intervention et de secours s'avèrent disproportionnés par rapport aux moyens communaux disponibles, le maire doit faire appel au préfet qui déclenchera un ou des plans départementaux de secours. Dans tous les cas, le maire reste responsable des personnes évacuées.



# LE DIAGNOSTIC DE NOS FINANCES



**A**u cours de l'exercice écoulé, nous avons encore souhaité contenir les dépenses d'investissement et contrôler les dépenses de fonctionnement. Ainsi, à l'instar des exercices précédents, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt. Cela a permis à la commune de continuer son désendettement.

Toutefois, le lancement des projets principaux initiés en 2016 et poursuivis en 2017 (notamment avec le commencement de la construction de la salle communale), nous a conduits à utiliser le fond de roulement de la commune.

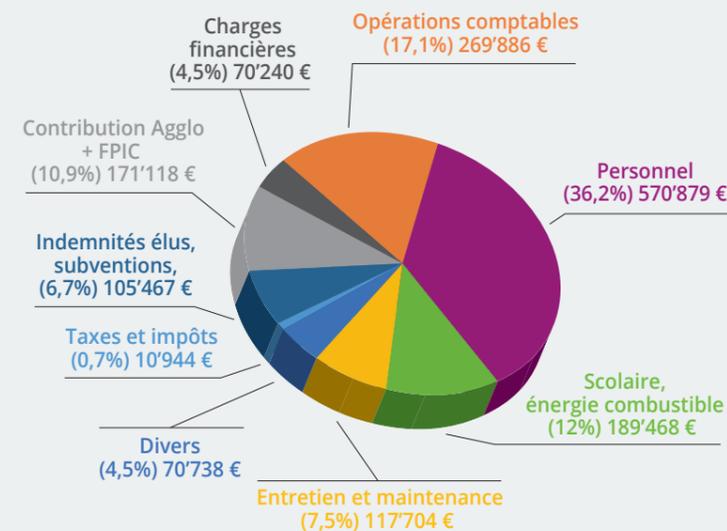
## RÉTROSPECTIVE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Les comptes 2018 n'étant pas encore finalisés au moment de la rédaction de ce bulletin, vous trouverez ci-après une présentation succincte des comptes 2017.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

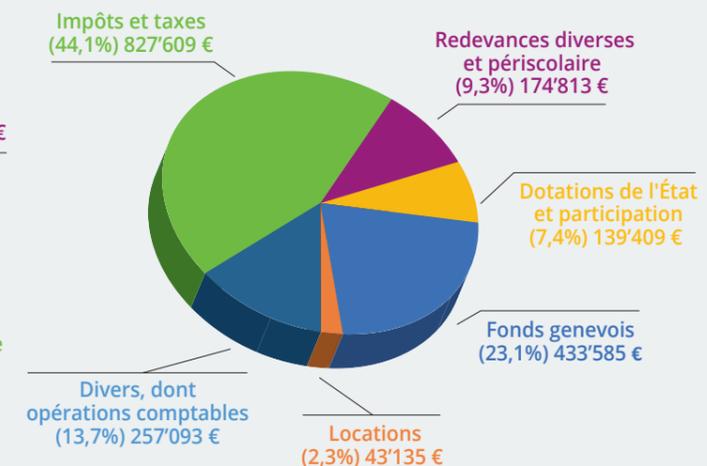
**Total des DÉPENSES :**  
**1 576 444 €**

Répartition des dépenses



**Total des RECETTES :**  
**1 875 644 €**

Répartition des recettes





Pour pouvoir comparer ce budget aux années précédentes, nous devons prendre en compte la vente du deuxième appartement situé dans l'immeuble Melicem, pour un montant de 221 986€, qui donne lieu à une opération comptable que l'on retrouve en recettes et en dépenses. Avec cet ajustement, nous obtenons une dépense de fonctionnement de **1 354 458€** en progression de 3.8% par rapport à la dépense de fonctionnement de 2016 qui était de 1 304 146€.

Les recettes s'élèvent à **1 653 658€** en 2017. Elles étaient de 1 700 290€ en 2016. Nous notons donc une baisse de 46 632€, qui s'explique par une diminution de la dotation versée par l'État, mais aussi par une diminution des fonds genevois due à l'évolution du cours de change franc suisse/euro.

Ainsi, la section de fonctionnement, qui regroupe les recettes et les charges liées directement au fonctionnement de notre commune, fait ressortir un résultat excédentaire de **299 200€**.

Cette augmentation de 50 312€ correspond :

- ✓ à la part affectée aux contributions à la communauté de commune (Agglomération Annemasse-Les Voirons) pour les services de voirie, d'urbanisme et de police. Nous avons chaque année précédente un décalage de paiement sur le dernier trimestre. En 2017, cette contribution a été réorganisée afin d'améliorer la lisibilité des dépenses. Ainsi, nous avons soldé le dernier trimestre de l'année 2016 et réglé le paiement global de l'année 2017.
- ✓ au recours à l'intérim pour le bon fonctionnement de l'école et du service périscolaire afin de pallier les différents arrêts maladies enregistrés sur l'année.

*Ce résultat reste confortable car il permet le paiement total en capital de la dette. Il favorise également l'autofinancement des investissements de l'année en cours puisqu'il représente plus de 10% des recettes de fonctionnement.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des DÉPENSES : **1 150 701€**

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT
Remboursement des emprunts en capital	163 482 €
Frais d'études urbanisme, audit décharge, règlement du PLU	24 113 €
Régularisation des terrains achetés pour les travaux route de Milly	15 627 €
Plantation d'arbres et d'arbustes	12 420 €
Divers matériels + informatique pour la mairie, l'école et l'église	69 977 €
Aménagement et rénovation de l'ancienne salle communale	49 075 €
Construction de la salle communale	509 422 €
Extension de l'école	83 033 €
Rénovation du château	54 555 €
Travaux pour le pont de Milly	111 462 €
Travaux pour appartement de la mairie	2 714 €
Barrière de sécurité, chicanes, panneaux routes	20 007 €
Terrain de sport	1 645 €
Divers dont opérations comptables	33 169 €

Total des dépenses  
d'INVESTISSEMENT : **1 150 701€**

## LES BONNES NOUVELLES DE 2018

« Nous prévoyons donc **un excédent de fonctionnement en hausse pour l'exercice 2018.** »

Au moment de la rédaction de ce bulletin, le compte administratif 2018 n'est pas encore finalisé. Nous notons toutefois quelques bonnes nouvelles qui sont venues ponctuer la fin de l'année 2018 :

- ➔ Les fonds genevois : grâce au taux de change favorable, nous avons obtenu une recette supplémentaire de près de 30 000€ de plus que le montant obtenu en 2017.
- ➔ La recette de la taxe d'aménagement (portant sur les nouvelles constructions réalisées sur la commune) s'élève à 174 009€, alors que nous avions une prévision de 60 000€.
- ➔ Les droits de mutation sur les transactions immobilières se sont élevés à 81 292€ alors que la prévision était de 65 000€.

Ces éléments positifs - qui compensent la petite baisse des dotations de l'État - se rajoutant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous permettent de prévoir donc un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2018.

A noter, comme nous nous y étions engagés en 2014 que, les taux de la fiscalité communale sont restés inchangés cette année encore.

## EMPRUNTS

En 2016, compte tenu des nombreux projets qui étaient à l'étude, la municipalité avait fait appel aux services du cabinet Stratorial Finances afin d'établir une prospective financière.

Celle-ci avait conclu qu'il faudrait recourir à un emprunt pour financer les investissements envisagés.

L'étude estimait à 2,5 millions d'euros le montant de l'emprunt qu'il serait nécessaire de souscrire et qui était dans les capacités de la commune, étant donné la bonne gestion financière de la commune.

Après une analyse plus fine, il fut décidé de solliciter un emprunt de 2,4 millions €. Ce dernier fut souscrit auprès de la Caisse d'épargne, qui proposait un taux légèrement plus bas que son concurrent, le Crédit agricole. L'emprunt a été réalisé sur 20 ans, à un taux d'intérêt annuel de 1,69% fixe. Cela correspond à une annuité en capital de 120 958€ et de 20 280€ en intérêt pour la première année, soit un total de 141 238€. La commune a bénéficié de conditions d'emprunt particulièrement favorables, dues aux conditions économiques du marché.

La volonté de diminuer notre endettement depuis 2014 a eu pour conséquence une baisse de la charge de l'emprunt de 145 000€ environ. En ce début 2018, nous nous retrouvons dans la même position que celle que nous avons en 2014. La charge de la dette représentera cette année environ 21% des recettes de fonctionnement. A titre de comparaison lors des exercices 2008, 2011, 2012, 2013, 2014, la charge était supérieure, se situant dans une fourchette de 22 à 24%.

Pour rappel voici le montant des projets qui ont été lancés que l'emprunt financera en partie :

- ➔ Salle communale : **2 550 000€ TTC**
- ➔ Rénovation du château : **2 390 000€ TTC**
- ➔ Extension de l'école : **990 000€ TTC**

Le reste du financement est complété par les subventions (2 106 000€), la récupération de la TVA (972 000€), et l'autofinancement (452 000€). L'emprunt ne représente que 40% du montant de ces projets.

Au delà de ces investissements, 2018 a vu également la réalisation du réseau de chaleur et de la chaufferie bois. Cet équipement, d'un montant de 1,3 million € TTC a été financé par la société ForestEnergie dans le cadre d'une délégation de service public. A l'échéance de celle-ci (dans 20 ans), cette réalisation s'ajoutera à l'actif de la commune.

Ainsi, par ces projets, le patrimoine de la commune s'est enrichi de plus de 7 millions € en 2018.

# (CMJ) CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

VOICI LES ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POUR L'ANNÉE 2018 :

## En février

Par groupe de deux conseillers et conseillères, le CMJ a participé le mercredi à des jeux avec les aînés. Cette participation a continué en mars et avril.

## En mars

Après avoir fait le choix des jeux, le CMJ a inauguré l'espace ludothèque au dernier niveau de la bibliothèque.



## En avril

Un concours interne a mobilisé les conseillers et conseillères pour réaliser le logo du CMJ. Les thèmes choisis étaient : Lucinges, la montagne, ensemble. Après des discussions, il y a eu un vote pour départager les propositions des jeunes. Et bravo à Sam Teano qui a réalisé ce logo aux couleurs de Lucinges :



## En mai

Les membres du CMJ ont lu des poèmes pendant la fête des mères

## En juin

Les membres du CMJ ont pu tester leur esprit d'équipe dans un jeu d'énigme qui leur a permis de libérer Excalibur !



## En septembre

A l'heure du bilan de leur mandat, les conseillers et conseillères ont reçu un diplôme de citoyenneté pour les remercier de leur engagement.

## En octobre et novembre

Avec la participation active des institutrices, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont préparé leur campagne électorale et ont voté à la mairie pour désigner les dix nouvelles conseillères et les six nouveaux conseillers, qui ont ensuite élus leur nouvelle maire, Floriane Doront.



## En novembre

Pas de répit pour le nouveau conseil municipal des jeunes de Lucinges qui est venu aider et animer le repas des aînés.



# CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## SORTIE ANNUELLE

Le départ est donné un matin de septembre 2018 pour une sortie dans la vallée du Grésivaudan. Malgré la météo peu clémente, nous nous dirigeons vers la basilique de Myans, située en Savoie, au pied du célèbre massif de la Chartreuse. Étonnamment, la petite chapelle de campagne du 12<sup>ème</sup> siècle, dans laquelle se trouve une statue de la *Vierge noire*, a été épargnée lors de l'éboulement du mont Granier en 1248 : la coulée s'est arrêtée juste devant l'entrée, sauvant ainsi les moines bénédictins de Saint-André. C'est à partir du 13<sup>ème</sup> siècle que le sanctuaire de Notre-Dame devint un haut lieu de pèlerinage et que deux chapelles superposées ont été édifiées.

Étant dans la région des vignes, nous ne pouvions manquer la visite d'un vignoble à Chapareillan, où nous avons pu déguster, entre autres, Apremont, Abysses et mousseux. De quoi nous ouvrir les papilles pour le repas pris dans une auberge familiale au pied du Granier.

L'après-midi nous réservait une surprise : une ascension à St Hilaire du Touvet avec le plus ancien chemin de fer touristique des Alpes. Une montée forte en sensations : 20 minutes de verticalité pour admirer, par temps dégagé, un balcon naturel au cœur du parc de la Chartreuse, ouvert sur un horizon de sommets et le point de départ des parapentistes.

Le retour s'est fait dans la bonne humeur avec de beaux souvenirs de Savoie et d'Isère.



## L'INDE S'INVITE AU REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 25 novembre 2018, une centaine de convives se sont retrouvés au restaurant scolaire pour le traditionnel repas des aînés, placé cette année sous le signe de l'Inde.

Notre traiteur attiré nous a régalés avec des spécialités hautes en couleur et en saveurs.

Les enfants du Conseil municipal des jeunes, fraîchement élus, ont assuré le service avec les membres du CCAS et ont même improvisé chants et danses en complément des chorégraphies indiennes données par nos deux danseuses suisses. Un après-midi agréable où chacun a eu plaisir de se retrouver.

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition qui cette fois se déroulera dans notre nouvelle salle des fêtes !



# Bibliothèque municipale Michel Butor

À VENIR  
EN 2019



Ballade contée avec François Geboud

## DON DE MÉMOIRE :

### Projet de valorisation du patrimoine culturel de Lucinges

Dès les années 80, quelques habitants de Lucinges se passionnent pour l'histoire de leur commune et entreprennent un travail de collecte auprès de leurs concitoyens et des archives départementales. Aujourd'hui, ce travail de mémoire, riche de nombreuses photographies, cartes postales, films, témoignages sonores et écrits, va être valorisé à travers diverses actions et animations que nous mènerons avec les Lucingeois qui le souhaitent, en partenariat avec l'écomusée Paysalp :

**Création d'un comité Don de mémoire :** ouvert à tous ceux, petits et grands, que l'histoire de Lucinges captive. Ce comité décidera des actions et animations à mener.

**Conservation et numérisation des archives** iconographiques sur la base de données *Mémoire alpine* de Paysalp.

**Collecte orale** auprès des habitants pour enrichir les connaissances existantes

**Créations de jeux** avec les archives iconographiques

**Edition d'une gazette** reprenant les histoires collectées

« Il est temps que nous retracions l'histoire de notre village afin de mieux comprendre ce qu'il est aujourd'hui. Le paysage, certaines maisons, les hameaux, les noms de famille... beaucoup d'éléments qui composent la vie de Lucinges aujourd'hui sont des héritages de notre passé. Alors pour que la mémoire ne se perde pas, les livres d'histoire et des histoires sont là. »

Matthieu Dunand

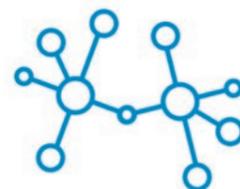
## MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNEMASSE : pour un service performant et un accès simplifié à un plus grand choix de lecture et de médias

Dès juillet 2019, 12 bibliothèques de l'agglomération annemassienne seront mises en réseau afin d'accroître l'offre de services proposé aux habitants : un choix documentaire élargi, une carte de lecture unique et un abonnement gratuit, une facilité d'accès au fonds, un portail web, un agenda commun et des actions culturelles partagées... une révolution pour favoriser la lecture pour tous !

Les bibliothèques concernées sont celles d'Ambilly, d'Annemasse (Pierre Goy, Perrier et Romagny), de Bonne, de Cranves-Sales, d'Étrembières, de Juvigny, de Saint-Cergues, de Ville-la-Grand, et la bibliothèque patrimoniale Michel Butor pour la conservation et la valorisation de la collection de livres d'artistes.

## ANIMATIONS

**Les petites histoires du samedi matin** – tous les deux mois. Rendez-vous pour les tout-petits jusqu'aux plus grands. Et du cinéma, des rencontres, des ateliers, des débats, des expositions...



## Informations pratiques et services

LA BIBLIOTHÈQUE EST UN SERVICE PUBLIC, SON ACCÈS ET LA CONSULTATION SUR PLACE SONT OUVERTS À TOUS ET GRATUITS.

## Collections

- ✓ Livres, presse
- ✓ Musique, cinéma, multimédia
- ✓ Bibliothèque numérique en ligne : E-medi@s : Presse, autoformation et cinéma 24/24 depuis votre ordinateur, smartphone et tablette ! Accessible à tous les abonnés de plus de 14 ans. En partenariat avec Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale de prêt.
- ✓ Fonds spécifiques : Michel Butor (œuvres courantes), archives de Lucinges

## Services

- + 10 imprimés + 4 documents numériques (Cd/ Dvd/ Cdrom) / pour 4 semaines
- + E-medi@s : Ressources numériques en ligne 24/24 - Accès WIFI - Poste informatique
- + Accès mobilité réduite (rampe, ascenseur)
- + Portage de documents à domicile : pour personnes de tout âge ne pouvant se déplacer
- + Boîtes de retour pour livres et documents numériques : accessibles 24h/24
- + Convention de coopération culturelle avec le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Genève : tout abonné peut s'inscrire gratuitement auprès du réseau des bibliothèques municipales de Genève. Venez demander votre attestation !



Lucinges vers 1930 (archives)



Mémoires en marche, sur les traces des tirailleurs sénégalais. Exposition de Julien Masson

## ABONNEMENTS

GRATUIT

## HORAIRES

Mardi 16h-18h  
Mercredi 15h-18h  
Jeudi 16h-18h  
Vendredi 16h-18h  
Samedi 9h30-12h30

## CONTACT

Bibliothèque municipale Michel Butor  
188 place de l'Église - 74380 Lucinges  
Tél. : 04 50 43 39 25  
E-mail : bibliotheque@lucinges.fr

Informations, programmation et actualités d'ici et d'ailleurs :  
[www.bibliothequelucinges.wordpress.com](http://www.bibliothequelucinges.wordpress.com)

## ÉQUIPE

Responsable : Justine Roguet  
Aide bibliothécaire : Marie Abadie  
Bénévoles : Laurence Dieulesaint, Catherine Navarro, Anne Van Nieuwenhuysse



Atelier graphique avec Eloïse Rey, artiste



Raconte tapis en musique avec Amandine Lecras

# ÉCOLE PRIMAIRE

Des actions ont été menées dans le cadre du parcours citoyen des élèves et du parcours culturel, en partenariat avec notre commune. Nous vous en faisons découvrir quelques-unes.

## PARCOURS CITOYEN

**LES VIRADES DE L'ESPOIR, POUR MIEUX COMPRENDRE ET AIDER LES AUTRES**



**LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**



**LA RÉALISATION DE MAQUETTES DE « L'ESPACE IDÉAL »**

ou comment réaliser la ville idéale en tenant compte des notions géographiques et scientifiques apprises (les espaces dédiés, les moyens de communication entre eux, les énergies renouvelables)



**LE TRAVAIL SUR LA CHAUFFERIE BOIS CITOYENNE**

de notre commune et notamment la réalisation de panneaux explicatifs

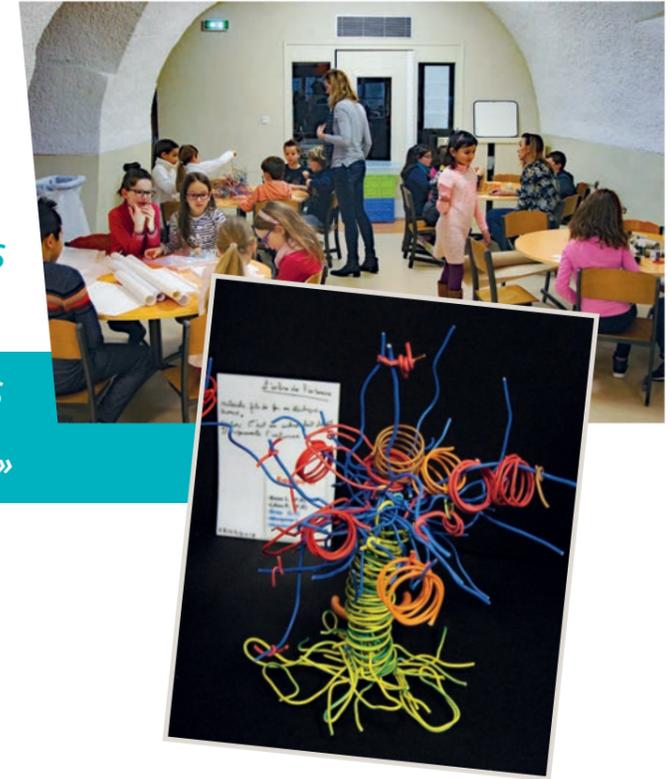


**ACQUÉRIR LA MAÎTRISE DU « SAVOIR NAGER »**

## PARCOURS CULTUREL

**VISITE DU CHANTIER DU MANOIR DES LIVRES ET RENCONTRE AVEC L'ARCHITECTE**

**RENCONTRE AVEC DES ENFANTS DES ÉCOLES DE ST CERGUES ET CRANVES-SALES POUR CRÉER ENSEMBLE ET RELEVER LE « DÉFI ART »**



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rendez-vous était donné dans la cour de l'école le lundi 7 mai 2018 à 15h aux élèves, élus, parents, citoyens, afin d'assister à la cérémonie de commémoration de la victoire des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale.

Véronique Galibert, professeure de la classe de CM1/CM2 ainsi que le maire, Jean-Luc Soulat, initiateurs du projet, souhaitent contribuer au développement de la citoyenneté chez les enfants en leur permettant de prendre part à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, qui n'était pas célébrée jusqu'alors dans notre village.

Un travail de sensibilisation avait été réalisé avant la cérémonie, précisant le contexte de cette guerre (montée des dictatures, régime de Vichy, Hitler, la Shoah, notions de résistance et de collaboration). Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 avaient également répété le Chant des partisans. Les plus grands s'étaient préparés à la lecture de textes relatifs à cette période.

La chorale Le Tourbillon s'est jointe à la cérémonie sous la direction de Margot Boitard.

Denise Trolliet, infatigable gardienne de l'histoire de Lucinges, a raconté son enfance pendant la guerre.

Dans son discours, le maire rappela l'importance du devoir de mémoire. Il mit l'accent sur la vigilance dont chaque citoyen doit faire preuve, aujourd'hui encore, afin d'essayer de porter le plus loin possible dans le temps, le « plus jamais ça ».

Les participants, jeunes et moins jeunes, entonnèrent ensuite à l'unisson l'hymne de la Résistance, dont les paroles sont dues à Joseph Kessel et Maurice Druon.

Enfin, un goûter républicain offert par la commune permit à chacun

de se restaurer : Sophie Mériot, responsable du périscolaire et son équipe, avaient préparé un magnifique buffet aux couleurs de la république.

Compte tenu du succès de la première édition de ce goûter républicain, nous vous donnons rendez-vous pour la seconde édition, le **jeudi 9 mai 2019** après-midi dans la cour de l'école.

Nous espérons former de nouveau une gigantesque chorale.





# Octobre rose

Cette année, en plus de notre déjà traditionnel éclairage de la mairie, vous avez pu remarquer, en octobre 2018, çà et là quelques touches de rose, bois ou cailloux. De plus, le même mois, précisément le 20 octobre, une marche nocturne a été organisée, avec lampions roses et pauses gourmandes, roses toujours. Lucinges a ainsi participé à Octobre rose, la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche.

Cet évènement a inspiré ces quelques mots de remerciements.

« Quand je vous ai tous vu arriver pour cette marche nocturne, mon cœur a fait boum. Un boum d'amour qui aurait pu détruire toutes les cellules nocives... Vous étiez nombreux à partager votre bonne humeur et vos sourires. Vos dons se sont élevés à 514 euros qui ont été versés à parts égales à l'atelier Sur un lit de couleurs qui participe à la reconstruction morale des malades et à la recherche sur le cancer de Haute-Savoie.

Merci à toutes et tous pour votre participation et votre générosité.

Patricia Schell. »



Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'association Lucinges n'fêta (Lucinges en fête en patois), voici un petit rappel. L'association s'est créée en avril 2015. Elle a pour objet de promouvoir, soutenir et organiser des évènements festifs et culturels sur la commune de Lucinges.

En 2018, avec le soutien de la mairie, elle a participé activement avec tous ses bénévoles à l'organisation, la mise en œuvre et le bon déroulement de la fête du village du samedi 16 juin 2018.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les bénévoles pour leur engagement !

Avec les fonds collectés, l'association achète et prête du matériel aux autres associations du village.

Nous avons acheté une crêpière et des micros d'ambiance. Un nouveau barbecue a été généreusement construit et soudé par Fabrice Leroy, que l'on remercie vivement !



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Nous sommes le 11 novembre 1918. Il est près de 5h15.

Il fait froid. Le thermomètre indique -3°C. Le temps est brumeux.

Les généraux allemands retrouvent les alliés dans le wagon d'un train appartenant à l'état-major du maréchal Foch. Il est situé dans la forêt de Compiègne à Rethondes.

Voilà, c'est le grand jour, on y est, après quatre longues années d'horreur absolue.

5h15, l'armistice est signé. C'est la fin de la Première Guerre mondiale.



Ce jour-là, la guerre fait encore près de 11.000 blessés, tués ou disparus, soit plus qu'une opération majeure comme celle du jour J, le 6 juin 1944 qui marque le début de la bataille de Normandie.

Cent ans après, Lucinges rend hommage à tous ces soldats morts au combat pour la France.

## LES ÉVÈNEMENTS, À VENIR

### INAUGURATION DE LA SALLE COMMUNALE Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019

L'association participera activement à l'inauguration tout au long du week-end.

### LA FÊTE DU VILLAGE Samedi 15 juin 2019

Comme l'an dernier, la fête du village se concentrera sur une journée et commencera après le marché avec des spectacles de rue, des concerts, des manèges et nos traditionnels jeux. La nuit tombée les Lucingeois pourront se rencontrer autour de spectacles de feu et de concerts festifs en attendant notre traditionnel feu d'artifice.



Si vous êtes désireux de nous aider, de devenir membre ou d'avoir de plus amples informations sur notre association, vous trouverez nos coordonnées en page 29.

# INAUGURATION du réseau de chaleur bois énergie citoyen

Le 29 septembre 2018 a eu lieu à Lucinges l'inauguration du premier réseau de chaleur bois énergie citoyen en France. Il dessert l'ensemble des bâtiments communaux, quatre immeubles, la Brasserie des Voirons, une entreprise, la maison Butor, le Manoir des livres et cinq maisons individuelles.

Le matin, la partie officielle réunit de nombreux politiques locaux et régionaux et fut suivie d'un apéritif. L'après-midi, un grand jeu pédagogique organisé par Énergie partagée et dédié aux familles, fut l'occasion de parler d'écologie et de participer à diverses expériences ludiques.

Toute l'année, les élèves du CE2 au CM2 ont étudié le fonctionnement du réseau de chaleur et ses avantages vis-à-vis de l'environnement. Ils ont créé et illustré les panneaux explicatifs désormais fixés sur le bâtiment de la chaufferie.



## CHIFFRES-CLÉS

**300 tonnes** de CO<sub>2</sub> fossiles évitées

**53%** du capital de ForestEner détenu par les citoyens

**100%** de la facture d'énergie injectée dans l'économie locale

**1 071 500€** d'investissement (41% Région, 36% citoyens, 23% prêt bancaire)

**110** équivalents logements alimentés

**50** chaudières remplacées

**20 ans** de délégation avec ForestEner

Le réseau de chaleur sera la propriété de la commune à l'issue du contrat de délégation.

## PRIX ENERGIES CITOYENNES 2018

La commune de Lucinges a eu l'honneur de recevoir le prix Énergies citoyennes 2018 à la Maison des océans et de la biodiversité (Paris, 5<sup>ème</sup>) remis par la conseillère d'État Bettina Laville dans la catégorie collectivités territoriales de moins de 20.000 habitants.

Nous avons été récompensés pour notre action en faveur de la réduction des consommations d'énergies fossiles (extinction de l'éclairage public la nuit et réseau de chaleur bois énergie).

L'action de sensibilisation des enseignants auprès des écoliers sur ce sujet a été également reconnue.



## LES ANIMAUX ET LA POLLUTION lumineuse

Quand la commune a mis en place l'extinction de l'éclairage public en juillet 2016, le premier objectif était la diminution de notre consommation d'énergie et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Nous avons pu économiser ainsi l'équivalent de la consommation en électricité de 12 ménages.

Longtemps le sujet de la pollution lumineuse a été négligé, mais l'an dernier de nombreuses conférences ont été organisées dans le Genevois des deux côtés de la frontière. Eric Aschkar, président de la Société astronomique de Genève et Pascal Moeschler, conservateur du Muséum de Genève ont présenté les méfaits de l'éclairage nocturne.

La surabondance de lumière au niveau de villes nous empêche d'observer les étoiles et la voie lactée, or la relation avec les étoiles fait partie de l'histoire de l'humanité.

Les études sur les effets de la pollution lumineuse sont encore peu nombreuses mais on sait que chaque point lumineux constitue un piège mortel pour les insectes et que de nombreux animaux et oiseaux sont désorientés et plus vulnérables lors de leurs déplacements nocturnes.

Avec le nombre de points lumineux présents sur notre territoire, ce sont ainsi des milliards d'insectes qui meurent prématurément chaque année. A noter que les LED blanches contrairement aux jaunes sont encore plus nocives que les ampoules d'antan.

L'absence d'obscurité perturbe également l'espèce humaine. La mélatonine, souvent appelée hormone du sommeil, est alors moins secrétée, ce qui provoque des insomnies et des troubles de l'attention.

La bonne nouvelle est que, contrairement au réchauffement climatique, la pollution lumineuse est facile à combattre : il suffit d'éclairer moins ou plus intelligemment.

La commune a déjà pris ses responsabilités et nous encourageons vivement les particuliers, les lotissements privés ainsi que les entreprises et commerçants à limiter l'éclairage nocturne, qui souvent s'avère inutile à partir d'une certaine heure.



## L'ANCIENNE DÉCHARGE COMMUNALE

À Lucinges comme partout en France, l'habitude était de jeter ses déchets dans la nature. La décharge communale se trouvait en bas de la route du Faubourg. Les débris étaient jetés sur le flanc droit du ruisseau du Moulin depuis la plateforme où se trouve maintenant la réserve pour le sel et le matériel de déneigement construite début 2000.

Initialement, tous types de déchets étaient jetés à cet endroit et dans les années 1980, seuls les déchets verts y furent autorisés. La décharge du Faubourg fut définitivement fermée par décision du conseil municipal en 1990, ce qui n'empêcha pas des décharges sauvages de persister encore pendant quelques années... tant il est difficile pour certains de se défaire de ses (mauvaises) habitudes.

En 2018, une étude a été réalisée afin de connaître l'état de cette décharge et les options pour la traiter. Diagnostic : seuls des déchets inertes sont libérés lors de fortes intempéries, notamment lors des crues du ruisseau et aucun produit chimique n'a été repéré.

Différents processus de réhabilitation de la zone où s'entassent les anciens déchets ont été envisagés. Les estimations varient selon les technologies entre 1,5 million et 2 millions d'euros, ce qui est en l'état, hors de portée des finances de la commune.

Toutefois, afin d'éviter que des déchets ne viennent se répandre dans les cours d'eau, le site est régulièrement surveillé et l'aval de l'ancienne décharge nettoyé après les épisodes de pluie intense.

## BIODIVERSITÉ ET USAGE DES pesticides

En 2017, la commune a signé la charte *Zéro phyto* avec la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna). Elle nous engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour nos espaces verts.

En 2018, nous avons été audités. En conséquence et vu nos bons résultats, une signalétique a été apposée à l'entrée du village.

La commune a reçu en novembre 2018 un coquelicot d'argent remis par la Frapna récompensant ses actions en faveur de l'environnement. L'interdiction de l'utilisation et de la détention de pesticides chimiques par les particuliers entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 contribuera à la qualité de vie de ses habitants.



## SÉCHERESSE

*Un jour, il cessa de pleuvoir.....*

La sécheresse de l'année 2018 ne vous a sûrement pas échappé. Jusqu'à mi-décembre, la situation des cours d'eau sur le département était alarmante :

- ✓ **En crise :** la Menoge, le Chéran.
- ✓ **En alerte :** l'Arve, le sud-ouest Lemanique.
- ✓ **En alerte renforcée :** les Usses, les Dranses, le Fier.

Évidemment, tous les petits ruisseaux étaient aussi concernés, la plupart étant presque secs à ce moment-là.

L'illustration ci-dessous montre à gauche la cascade du torrent du Moulin en temps normal et à droite sa situation en octobre 2018 : pas une goutte d'eau, le lit du torrent était archi-sec. Les gouilles d'eau, les rus, les flaques, normalement présents dans les Voirons, se sont réduits de jour en jour, pour disparaître presque complètement.



Nous pouvons pleurer la situation, mais nos larmes ne suffiront pas à regonfler nos rivières : seul le ciel peut décider de le faire. Et heureusement, il en décida ainsi vers la fin de l'année...

Nous étions habitués à considérer l'eau comme une ressource abondante et pensions que sa rareté ne concernait que de lointaines contrées désertiques. Les humeurs de la météo, détraquée par les actions inconsidérées de l'homme, nous ramènent à la réalité : l'eau est un bien précieux et épuisable. Certes, nous restons privilégiés d'avoir accès à une eau potable de grande qualité, mais ce privilège ne nous est pas garanti indéfiniment. Nous devons agir avec responsabilité si nous voulons le préserver.

Alors, travaillons tous ensemble à respecter, économiser et protéger cette ressource vitale qu'est l'eau : c'est un enjeu crucial pour nous et, surtout, pour les futures générations.

## BRUIT ET VOISINAGE



Avec les beaux jours, reviennent les tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs et autres engins bruyants, qui envahissent nos jardins autant que les mauvaises herbes.

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin et l'entretenir sans gêner ses voisins, nous rappelons les jours et heures auxquels il est permis d'utiliser des appareils bruyants :

- ✓ du lundi au vendredi de 8h à 20h ;
- ✓ le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Cela vaut également pour les souffleurs à feuilles, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... bref, tout ce qui peut nuire à la tranquillité du voisinage.

Et c'est toute l'année pareil...

Et quand vous aurez taillé, coupé, élagué, dans les heures autorisées, n'allez pas brûler tous ces déchets verts au fond de votre jardin, c'est strictement interdit ! Les déchetteries de l'agglomération sont à votre disposition pour les évacuer de façon écologique et respectueuse de l'air, ce précieux bien collectif qui est essentiel à la vie.

Vivez bien à Lucinges !

## SITE NATURA 2000 DANS LES VOIRONS

Natura 2000 est un réseau écologique de protection de sites naturels en Europe. Des moyens financiers sont débloqués pour préserver les habitats et les espèces de ces sites. La démarche est basée sur un processus d'encouragement et de sensibilisation des propriétaires.

En 2018, des fonds ont permis de travailler sur le site Natura 2000 des Voirons avec trois outils :

- ➔ Les contrats de travaux en faveur de la biodiversité
- ➔ Les signatures de chartes pour promouvoir des pratiques de gestion plus vertueuses pour la conservation des milieux naturels
- ➔ Les animations et la sensibilisation des acteurs aux enjeux naturels et l'amélioration de la connaissance écologique du site

C'est le chargé de mission du site qui utilise ces outils pour atteindre les objectifs fixés dans le document d'objectifs validé en 2012 par les différents acteurs du territoire. Sa mission consiste à monter plusieurs dossiers de demande de subvention pour obtenir des fonds afin de mettre en place des actions d'animations ou des travaux en faveur de la biodiversité.

### RÉSUMÉ DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2018

- ✓ Création d'outils pédagogiques pour les scolaires et d'animations de sensibilisation avec les classes de CM2 de l'école de Boège
- ✓ Conférence lors de l'événement Couleurs d'automne à Machilly
- ✓ Montage des demandes de subvention pour des travaux en faveur de la biodiversité pour les communes de Saint-Cergues et Fillinges
- ✓ Signature des chartes de bonnes pratiques avec les mairies propriétaires de parcelles communales
- ✓ Suivi des travaux pour le contrat de la commune de Fillinges (12 779 € subventionné grâce à N2000)
- ✓ Amélioration de la connaissance écologique du site avec des spécialistes (botaniste, naturaliste, forestier)



« Nous rencontrons les propriétaires qui possèdent des parcelles à l'intérieur de la zone Natura 2000 pour les sensibiliser aux enjeux et les encourager à signer la charte de bonnes pratiques. Cette dernière motive la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité. Nous accompagnons les participants dans le montage des dossiers de demande d'aides et d'exonération de taxes foncières, afin de gratifier leur engagement volontaire pour la nature. C'est une simple procédure d'encouragement et de conseils pour mieux préserver les habitats et les espèces identifiées comme prioritaires ».

Mickael Tissot



Vous aussi vous pouvez participer. Si vous êtes propriétaires de parcelles dans les Voirons, notre chargé de mission vous conseillera pour que vous sachiez comment collaborer dans cette démarche.

### Contactez nous !

Mickael Tissot, chargé de mission  
site Natura 2000 Massif des Voirons  
09 79 95 78 67  
mickael.tissot74@gmail.com

# Etat civil

## Naissances

13 naissances sur 18

ALEXIS DELAJOU le 17/01

TOM MALANDRE le 28/01

EMMA MARTINS MONTERO le 09/02

VALENTINE MARTINS GOMES le 02/03

MILA LEGRAND le 30/04

LIAM JALLON le 19/05

GIULIA BOLLA le 24/05

JUSTINE PEREZ le 06/07

IZIA PROVOST GRENOT le 28/08

BLANDINE SIRET le 28/09

VICTOIRE BRISSET le 02/10

NÉLIA VANDERVELDEN le 22/12

VICTORIA MAZÈRES RIMAZ le 28/12

## Mariages

LOUISE PAPES /  
MAX PLATTNER le 22/03

ANNE-SOPHIE FALLEAU /  
DAVID BELLENGER le 07/07

AURÉLIE CIAMPORCERO /  
KÉVIN DELAJOU le 28/07

ANNE ROUSSERIE /  
MIKAËL GISBERT le 29/09

## Décès et transcriptions de décès

MAGALI DAGOIS le 06/01

DENISE JANIN le 06/01

PASCALE ABBÉDECAROUX le 04/02

JEANINE CIAMPORCERO le 06/04

LUDOVIC GONZALVEZ le 21/06

MADELEINE MARIN le 13/08

THIERRI JACCOUD le 28/08

MARC PREUX le 11/11

DENISE COUDRET le 24/12

Décès des anciens Lucingeois

MARCEL GENOUD le 30/04

GIANI GAROTTA le 16/05

# NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Deux nouveaux agents communaux sont venus conforter notre équipe :

Céline Dervier est notre responsable du service technique depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018. Elle a repris le poste laissé vacant depuis le départ de Willy Garcia fin mars 2018, lorsque ce dernier a pris la décision de travailler à plein temps pour la commune de Saint-Cergues. (voir encadré)

Irène Da Silva Oliveira Fernandes, qui remplace depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, Christine Raschetti suite à son départ en retraite. Irène a en charge l'entretien des locaux scolaires et de la mairie et participe également au service du restaurant scolaire.

Nous leurs souhaitons à toutes les deux, la bienvenue au sein de la commune de Lucinges.



Forte d'un diplôme d'ingénieur agronomique de l'école de Lullier, Céline Dervier a commencé sa carrière à Annemasse Agglo au service des espaces verts pendant dix ans, dont elle finira responsable, avant de continuer en tant que responsable du centre technique municipal de La Roche-sur-Foron.

Le 8 juin 2018, au cours d'une petite cérémonie d'accueil, le maire, Jean-Luc Soulat, lui a présenté tous ses vœux de réussite au sein de notre équipe municipale. Nul doute que son dynamisme, sa rigueur et son sens du service public sauront être appréciés par ses collègues ainsi que par les administrés.

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



La dématérialisation via internet vous permet d'effectuer vos démarches liées :

**AU PERMIS DE CONDUIRE**

<https://permisdeconduite.ants.gouv.fr>

**AU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**À LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET AU PASSEPORT**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

## Journée défense et citoyenneté

Dès leur 16 ans révolus, les adolescents (filles et garçons) doivent procéder à leur déclaration au titre du recensement militaire dans leur commune de résidence. Aujourd'hui, les démarches peuvent aussi se faire en un clic !

Rendez-vous sur :



## Frontaliers

De nationalité suisse ou binational, si vous travaillez dans le canton de Genève, pensez à vous faire recenser en mairie. Si vous êtes titulaire d'un permis G, assurez-vous que votre adresse de résidence est bien à jour (auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population et des migrations - l'OCPM).

En réalisant ces démarches, vous permettez à notre commune de percevoir une compensation financière genevoise. Cette ressource est indispensable au développement de Lucinges.

## Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signaler votre départ en vacances auprès de la police municipale intercommunale des Voirons, qui se chargera de surveiller votre résidence durant votre absence.

Signalez votre départ 48 heures à l'avance en remplissant une fiche OTV (opération tranquillité vacances) à récupérer à l'accueil de la mairie, ou sur le site internet de la mairie, [www.lucinges.fr](http://www.lucinges.fr), rubrique Démarches administratives.

## Réforme pour les inscriptions sur la liste électorale

La loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette réforme vise à simplifier les modalités d'inscription et la gestion de la liste électorale, en créant une seule et même liste électorale pour toute la France, nommée le Répertoire Electoral Unique et gérée par l'INSEE. Dorénavant, la date limite d'inscription sur la liste électorale ne sera plus le 31 décembre.

**Pour l'année 2019, la date limite pour les inscriptions sur la liste électorale sera le 30 mars 2019.**

**Conditions nécessaires pour être inscrit sur une liste électorale :**

- ➔ Etre âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- ➔ Etre de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- ➔ Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- ➔ Apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription

**Trois possibilités pour vous inscrire :**

- ➔ en Mairie, aux horaires habituels d'ouverture
- ➔ par courrier postal avec une arrivée du dossier complet au plus tard en mairie, le 30 mars 2019 (comportant toutes les pièces justificatives)
- ➔ sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu)

**Merci de vous munir :** d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, lié à l'habitation

# INFOS PRATIQUES

## SERVICES

**Mairie**  
04 50 43 30 93

**Annemasse Agglo**  
04 50 87 83 00

**Déchetterie (Bonne)**  
04 50 38 04 62

**Garderie périscolaire**  
04 50 43 72 35

**Ecole de Lucinges**  
04 50 43 32 07

**Bibliothèque**  
04 50 43 39 25

**Restaurant scolaire**  
04 50 43 22 36

**Assistante sociale**  
04 50 84 31 52

**Animaux secours**  
04 50 36 03 39

**Questions administratives**  
39 39

## MAIRIE

**Horaires**  
Mardi : 9h-12h / 14h-17h30  
Mercredi : 9h-12h  
Jeudi : 14h-17h30  
Vendredi : 14h-17h30  
Samedi : 9h-11h30

**Mail** [accueil@lucinges.fr](mailto:accueil@lucinges.fr)  
**Site** [www.lucinges.fr](http://www.lucinges.fr)  
**Facebook** mairie de Lucinges  
**Permanence**  
Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

## URGENCES +

**SAMU 15**  
**Pompiers 18**  
**Police - Gendarmerie 17**  
**Police intercommunale**  
**04 50 39 97 90**

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES

*Susceptibles d'être modifiés en cours d'année.  
Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.  
Le changement des horaires été/hiver se fait en même temps que le changement d'heure national.*

**Bonne**  
Route de la Ripaille  
*Déchetterie fermée pour travaux jusqu'au printemps 2019*

**Vétraz-Monthoux**  
Les Grands Bois  
Rue Germain Sommeiller  
**Attention : seule déchetterie acceptant les professionnels**

**HORAIRES D'HIVER**  
Particuliers :  
lundi à samedi, 7h30-17h30  
Professionnels :  
lundi à vendredi, 8h-17h

**HORAIRES D'ÉTÉ**  
Particuliers :  
lundi à samedi, 7h30-19h  
Professionnels :  
lundi à vendredi, 8h-17h

**Saint-Cergues**  
Route de la Vy de l'Eau  
**HORAIRES**  
Du lundi au samedi,  
8h-17h30  
(Horaire étendus le temps de la fermeture de la déchetterie de Bonne)

**Gaillard**  
Rue Transval  
**HORAIRES D'HIVER**  
Lundi à samedi, 7h30-17h30  
**HORAIRES D'ÉTÉ**  
Lundi à samedi, 7h30-19h

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le **vendredi matin**. Il n'y a pas de collectes les jours fériés : elles sont anticipées ou rattrapées le mercredi de la même semaine. Pour être collectés, les sacs d'ordures ménagères doivent être disposés dans un conteneur normalisé. Celui-ci doit être présent en bordure de voie publique la veille dès 19h ou le jour même avant 4h, poignée tournée vers la route.



## Contact ASSOCIATIONS

**AACC (chasse)**  
**Ghezla Gargano**  
91 impasse des vignes  
74380 Lucinges  
06 26 49 15 04

**P32 BONNE AC**  
**Philippe Gassilloud**  
207 chemin de la Cornache  
74380 Bonne  
<http://bonneac.footeo.com>

**P41 CAFÉ LITTÉRAIRE**  
**Nathalie Reynolds**  
33 route de Lucinges  
74380 Lucinges

**P39 CHORALE LE TOURBILLON**  
**Monique Barbedor**  
1378 route d'Armiat  
74380 Lucinges  
[chorales-le-tourbillon@orange.fr](mailto:chorales-le-tourbillon@orange.fr)

**P45 C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?**  
**Patricia Charrière**  
77 route de Cortenaz  
74380 Lucinges  
[patricia.schell74@orange.fr](mailto:patricia.schell74@orange.fr)

**P38 CŒUR DE VIOLONCELLE**  
**Stéphanie Parry-Janssen**  
72 chemin de Malatrait  
74380 Lucinges  
[coeurdevioloncelle@gmail.com](mailto:coeurdevioloncelle@gmail.com)

**P43 DONNEURS DE SANG**  
**Maison des Sociétés**  
**Emmanuelle Bricon**  
[Amicaleds.cranves@gmail.com](mailto:Amicaleds.cranves@gmail.com)  
04 50 36 71 12  
Plus d'informations sur le don du sang : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  
Où donner : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

**P33 ÉCOLE MUSI K DANSE**  
**Gaëlle Dessard**  
49 clos des Mésanges  
74380 Cranves-Sales  
[ecolemusikdanse@gmail.com](mailto:ecolemusikdanse@gmail.com)  
ou 04 50 31 65 99  
[www.ecolemusikdanse.fr](http://www.ecolemusikdanse.fr)  
[@EcoleMusikDance](https://www.facebook.com/EcoleMusikDance)

**P34 GYM DES VOIRONS**  
**Marie-Pierre Crostella**  
173 chemin sous la Ville  
74380 Cranves-Sales  
[crostella.marie-pierre@neuf.fr](mailto:crostella.marie-pierre@neuf.fr)

**P39 HANDY MOBIL**  
115 route de Taninges  
Vétraz-Monthoux  
04 50 39 38 06 ou  
06 74 76 33 05  
[www.handy-mobil.fr](http://www.handy-mobil.fr)

**P38 HARMONIE MUNICIPALE BONNE/LUCINGES**  
**Jacques Daudel**  
444 route de Haute-Bonne  
74380 Bonne  
[harmonie.bonne@gmail.com](mailto:harmonie.bonne@gmail.com)  
04 50 43 35 49  
<http://www.mairie-bonne.fr/asso/harmonie/>

**P37 LA BOÎTE À DOUDOUS**  
**Carole Ripoll**  
49 clos des Mésanges  
74380 Cranves-Sales  
[ripoll.carole@gmail.com](mailto:ripoll.carole@gmail.com)  
[www.laboiteadoudous.org](http://www.laboiteadoudous.org)  
[@LaBoiteADoudous](https://www.facebook.com/LaBoiteADoudous)

**P36 LA PAROISSE**  
**Père Amédée,**  
prêtre de la paroisse de la Trinité  
Tél : 04.50.36.45.30  
ou 06 80 32 06 01  
[frang74250@gmail.com](mailto:frang74250@gmail.com)  
[www.paroissetrinite.org](http://www.paroissetrinite.org)

**P30 LE SOU DES ÉCOLES**  
**Alexandre Desmullier**  
45 impasse des Planets  
74380 Lucinges  
[soudesecoles.lucinges2018@gmail.com](mailto:soudesecoles.lucinges2018@gmail.com)  
[@Sou Des Ecoles Lucinges](https://www.facebook.com/SouDesEcolesLucinges)

**P36 LE TEMPS DE VIVRE**  
**Denise Rivoire**  
70 chemin de la Cascade  
74380 Lucinges  
[huiderviv@orange.fr](mailto:huiderviv@orange.fr)

**LIVRES D'ARTISTE 74**  
**MICHEL BUTOR**  
**Martine Jaquemet**  
57 place de l'Église  
74380 Lucinges

**P42 LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**  
**Denise Trolliet**  
274 route du Faubourg  
74380 Lucinges

**P23 LUCINGES N'FÉTA**  
**Vincent Boutière,** président  
Lucinges n'feta, chez Vincent Boutière,  
846 route de la grange de Boège,  
74380 Lucinges  
[lucinges\\_en\\_feta@gmx.fr](mailto:lucinges_en_feta@gmx.fr)  
06 82.66.24.07

**MV AGUSTA CLUB DE FRANCE**  
**Raphaël David**  
371 route du Céron  
74380 Lucinges

**P40 PROMENADES MUSICALES**  
**Janja Fritsch**  
271 chemin de Milly  
74380 Bonne  
[jmifritsch@gmail.com](mailto:jmifritsch@gmail.com)  
[www.promenadesmusicales.weebly.com](http://www.promenadesmusicales.weebly.com)

**P44 REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**  
**rpe.lucinges@gmail.com**

**SAPINS DES VOIRONS**  
**Claude Briffod**  
521 route de Possy  
74380 Lucinges

**P35 SENTIERS ET RANDONNÉES**  
**Jeanine Talaia**  
61 allée de Trébilly  
74380 Lucinges  
[jaja.talaia@orange.fr](mailto:jaja.talaia@orange.fr)

**P31 TENNIS CLUB**  
**Claude Trouslard**  
Président du Club de Tennis de Lucinges  
74380 Lucinges  
[tennisclublucinges@gmail.com](mailto:tennisclublucinges@gmail.com)  
[@Tennisdelucinges](https://www.facebook.com/Tennisdelucinges)  
06 42 06 46 37  
Professeurs :  
Christophe : 06 61 90 36 50  
Hafid : 06 81 86 80 48

**P30 UNC-ALPES**  
**Lino Panato**  
56 rue Fernand David  
74100 Ville La Grand  
04 50 37 01 98  
[annemarie.phippaz@orange.fr](mailto:annemarie.phippaz@orange.fr)



## UNC-ALPES

La section des Voiron et ses 54 adhérents se porte bien et reste bien présente aux manifestations des 8 mai et 11 novembre.

Chaque année, elle organise un repas dansant en janvier, un pique-nique en juin, un voyage de trois ou quatre jours, une sortie surprise en novembre et une exposition sur la guerre d'Algérie « une exigence de vérité ».

Chaque trimestre voit au moins une activité

qui rassemble les adhérents, les amis et les sympathisants des trois communes des Voiron.

Pour information :

Nous invitons tous les anciens combattants ayant servi en Algérie dans la période 1962 - 1964 à se faire connaître auprès de Lino Panato en vue de l'obtention de la carte de combattant.

## Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association animée par des parents bénévoles, qui organise des événements festifs au sein du village. Elle a pour mission de contribuer à l'épanouissement des enfants scolarisés en maternelle et primaire en participant au financement des activités scolaires et des projets pédagogiques.

Comme chaque année, en 2019 le Sou organisera quatre manifestations :

- ✓ Le carnaval est prévu pour le 23 mars 2019, dans le village et la nouvelle salle communale (sous réserve de disponibilité de la salle - rappelons que le carnaval 2018 a été annulé par manque de bénévoles)

- ✓ La fête de fin d'année scolaire (le 29 juin 2019)

- ✓ La fête de la maude (le 12 octobre 2019 - date à confirmer)

- ✓ Le marché de Noël avec les exposants locaux (le 14 décembre 2019)

Ces événements permettent de vivre des moments conviviaux entre parents, de contribuer à l'animation du village et de récolter de l'argent pour financer les activités des enfants.

L'investissement des parents bénévoles est indispensable : merci à ceux qui nous ont rejoints en 2018. Vous êtes tous les bienvenus au sein de l'association pour apporter votre aide, qui nous est précieuse pour pérenniser le financement des activités scolaires ainsi que la bonne humeur et convivialité entre les parents du village.

Pour nous rejoindre ou faire part de vos idées, voir coordonnées en page 29.



## LUCINGES Tennis CLUB



En ces temps où le jaune est de rigueur, la petite balle jaune est toujours à l'honneur au Lucinges Tennis Club.

Sur la même lancée que les années précédentes, le club, fort de 70 membres, dépasse son record du nombre d'adhérents.

L'effectif des séniors demeure constant et c'est surtout avec le dynamisme de son école de tennis que la progression est la plus spectaculaire. Ce succès s'est confirmé dès la rentrée scolaire 2018 puisque 30 petits joueurs se sont inscrits pour cette nouvelle saison.

Tous les records étant toutefois faits pour être battus, nous invitons petits et grands à venir s'inscrire en plus grand nombre encore à la rentrée prochaine.

EN 2019, LES ANIMATIONS SUIVANTES SONT PRÉVUES :

- ✓ Tournoi interne homologué
- ✓ Participation aux interclubs printemps et automne
- ✓ Fête de l'école de tennis
- ✓ Fête du tennis pendant Roland Garros
- ✓ Tournoi des couples



Le projet de rénovation complète du club (sous deux ans) pourrait aussi nous conduire à la réalisation d'un court couvert à moyen terme.

Notre club est à suivre et il se tient toujours prêt à vous accueillir pour jouer en simple, en double, en famille, en loisir ou en compétition. N'oublions jamais qu'avant de se faire plaisir en sport, il vous faut d'abord apprendre la technique, que vous pouvez acquérir auprès de nos deux professeurs.

Un grand merci à la mairie pour les efforts consentis et qui nous aide, depuis déjà trois ans, à faire renaître notre club ainsi qu'à tous les membres nous ayant renouvelé leur confiance et pour tous les autres, la présidence du club se tient à votre entière disposition si le cœur et l'envie vous prenaient de venir taper la balle avec nous au sein du magnifique cadre du Lucinges Tennis Club.



Sur la même lancée que les années précédentes, le club, fort de 70 membres, dépasse son record du nombre d'adhérents.

# Le Bonne AC

Cet été, l'équipe de France de football nous a fait rêver. Les bleus sont devenus pour la deuxième fois en vingt ans les champions du monde. Les joueurs de l'équipe nationale sont des stars dont le mode de vie est très éloigné des jeunes de Bonne, de Lucinges et des environs. Pourtant, grâce à eux, en septembre beaucoup de nouveaux joueurs de tous les âges sont venus s'inscrire. C'est l'effet « coupe du monde » ! Naturellement, le Bonne AC les accueille avec un grand plaisir.

Notre club de foot, soutenu par les mairies de Bonne et Lucinges, va bien. Le nombre de licenciés est en hausse, l'ambiance est bonne. Même si les conditions ne sont pas toujours les meilleures : les installations (vestiaires et stade) sont en effet vieillissantes.

Les dirigeants et éducateurs sont soudés et veulent apporter le meilleur à leurs joueurs. Chaque année les éducateurs participent à des formations dans le but de renouveler leurs entraînements, de mieux connaître leurs joueurs car l'entraînement des U7 n'a rien à voir avec celui des U11 : tous les exercices et les objectifs sont adaptés à l'âge et au niveau des enfants.

Ce qui ne change pas dans l'organisation et qui est valable à tous les âges, c'est la compétition.

Tous les samedis, des matchs sont organisés par le district. Chaque équipe rencontre une ou plusieurs équipes des communes environnantes. C'est très enrichissant pour les enfants qui découvrent d'autres villages et d'autres joueurs. Tout cela dans la culture du respect des autres et du dépassement de soi.

*Les mauvaises attitudes sont bannies, les mauvais gestes vus à la télé sont interdits.*



Le club Bonne AC organise comme chaque année son tournoi. En 2019 ce sera le samedi 8 juin, week-end de Pentecôte. Cette journée est l'occasion de venir découvrir les équipes et de faire la connaissance des éducateurs du club.

Le loto du club aura lieu en 2019 le samedi 9 novembre. Chaque année, la salle communale de Bonne est pleine et à voir le sourire des participants tous passent une bonne soirée. Nul doute qu'il en sera de même cette année.

A partir du premier mardi après les vacances de Printemps, le club accueille les enfants nés en 2013.

C'est pour eux l'occasion de venir tester quelques entraînements avant de s'inscrire.

En 2019, aura lieu la coupe du monde féminine de football, qui est organisée en France. Moins médiatisées que les garçons, les filles ont de belles chances de décrocher une première étoile. Allez les bleues !

# École Musi K Danse

MusiKDanse est une école de musique et de danse associative ouverte à tous : débutants et confirmés, enfants et adultes. Plus de 250 adhérents y pratiquent une ou plusieurs activités.

L'école propose un Cycle 1 en musique (formation musicale et pratique d'instrument) avec possibilité de poursuivre dans un Cycle 2 ou de participer à un atelier de pratiques collectives tel que l'atelier vocal ou l'atelier de musique irlandaise et musiques de films, mis en place cette année. Elle propose également neuf ateliers de *modern dance* dont deux utilisant des ballons, rubans et cerceaux pour les chorégraphies.

L'équipe pédagogique, composée de 17 professeurs, travaille en relation avec notre coordinateur. Elle définit et mène les projets pédagogiques, assure l'organisation des auditions et évaluations, participe à la réussite du spectacle de fin d'année.

Tout au long de l'année, vous pouvez nous contacter, connaître les places disponibles, faire un essai, vous inscrire (voir nos coordonnées page 29).

La gestion de l'école repose sur un comité de parents d'élèves et d'élèves adultes bénévoles. Ce comité soutient le projet pédagogique, participe au développement des activités proposées, aide à l'organisation des manifestations, assure la gestion financière et sociale de l'école.

Face aux besoins croissants de l'école (organisation des manifestations, gestion, trésorerie, ressources humaines, communication), nous avons besoin de bonnes volontés. Si vous avez des idées, des domaines de compétences, et un peu de temps, faites-vous connaître au secrétariat.



École intercommunale, MusiKDanse reçoit le soutien financier et logistique des communes de Cranves-Sales et Lucinges. L'école adhère au schéma départemental et reçoit une subvention du conseil départemental.

Dans le cadre de l'Agglomération Annemasse-Les Voirons, nos communes doivent participer à un projet de mutualisation de ressources et services. Comme les autres écoles de musique, MusiKDanse est concernée par cette démarche de changement, qui devrait intervenir en septembre 2019. Les modalités de mise en œuvre sont en cours de définition afin d'être soumises au vote des élus. La danse n'est pas concernée par cette restructuration et fera l'objet d'une association indépendante. Vous aurez plus d'informations dans les mois à venir.

L'équipe MusiKDanse remercie adhérents, professionnels, bénévoles, communes et département pour leur confiance et leur soutien. Et bientôt peut-être, vous aussi !

**LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2019**

**AUDITIONS DES ÉLÈVES :**  
tout au long de l'année  
(voir notre site Internet)

**MANIFESTATION :**  
week-end du 30 mars

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE :**  
week-end du 15 juin



# Gymnastique des Voiron

Association enregistrée en 1993, le club de gymnastique des Voiron persiste et innove.

Pour 2019 notre projet est la création d'un cours sport-santé adapté aux personnes fragilisées. Ce projet est en bonne voie, les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes ayant été effectuées.



**Cette année les nombreux adhérents ont l'embarras du choix :**

**LUNDI** 9h00 à 11h00 cours marche nordique  
**MERCREDI** 9h00 à 10h00 cours pilates confirmé  
**MERCREDI** 10h00 à 11h00 cours de gym douce  
**MERCREDI** 11h00 à 12h00 cours pilates débutant  
**JEUDI** 19h30 à 20h30 cours pilates  
**JEUDI** 20h30 à 21h30 cours gym tonique

Le tarif hebdomadaire annuel d'un cours s'élève à 123€ comprenant licence et assurance. Le fait de suivre plusieurs cours génère une majoration. Tous les cours sont regroupés dans un forfait annuel de 213€, (4h à 7h/semaine). Un cours d'essai est gratuit. Les cours de pilates et de gym se font avec ou sans matériel.

L'association accueille cette année encore les enfants du périscolaire. Leur animatrice aime beaucoup les enfants, qui le lui rendent bien et avec elle la gym devient un jeu. Alors avis aux amatrices et aux amateurs, il reste des places. Le cours a lieu le jeudi de 18h00-19h00 dans la salle de motricité de l'école et ne coûte que 60€ par année, licence et assurance comprises.

Au-delà du côté utile des exercices, la Gym des Voiron sait introduire des moments agréables en fonction du calendrier. On célèbre Noël et les Rois. Avant les vacances, la marche dans Lucinges et le buffet annuel de fin de cycle entretiennent la camaraderie.



# Sentiers et randonnées



Chaque fois que le temps le permet ce sont 35 randonneurs licenciés qui se retrouvent deux fois par mois pour découvrir les sentiers de Haute-Savoie et parfois au-delà de nos montagnes.

Après exploration au préalable par le comité, nous sommes allés marcher :

- ✓ A Sciez, sur un sentier thématique, nous avons suivi les étapes de la légende du moulin de la Serpe, un des témoins historiques de l'exploitation hydraulique.
- ✓ La Tête de Sallaz et les chalets de Vormy, merveilleux paysage à 360° et parterre de fleurs exceptionnel.

✓ A Chamonix, montée avec le petit train du Montenvers jusqu'à la Mer de glace puis marche en direction du refuge du Plan de l'Aiguille. Magnifique randonnée dans un cadre grandiose avec pour témoin la chaîne des Alpes et le majestueux Mont-Blanc.

✓ Une journée dans l'Ain, avec une visite guidée aux glaciers de Sylans et du petit lac de Genin.

✓ Une sortie au plateau des Glières pour un repas beignets.

✓ Puis d'autres sorties aux lacs de Flaine et de Vallon, les bords du Léman, les Voiron, Carra, le tour des Rochers de Leschaux...



L'hiver des sorties raquettes sont programmées et, nous avons aussi tenté une randonnée nocturne au « clair de lune », une bonne expérience à refaire.



## Le Temps de vivre

Le club des aînés prend « le temps de vivre » tous les 15 jours, le mercredi, à la salle des associations.

Pas de limite d'âge pour participer à nos après-midi récréatives au cours desquelles se déroulent parties de scrabble et de belote ... ainsi que le goûter pour lequel chacun s'investit à tour de rôle en y amenant les petits gâteaux faits maison.

Pour notre traditionnel repas annuel, c'est dans le cadre rénové de l'Auberge de Lucinges que nous avons ravi nos papilles gustatives et cela avec un accueil chaleureux des nouveaux patrons.

Ce fut un bon moment de convivialité.

Bienvenue au club !



## Chronique paroissiale

Faire partie d'une grande famille unie est sans doute une chance.

Cette union et cette vitalité nous les devons à notre curé, le Père Amédée, aidé dans sa mission par de nombreux bénévoles :

- + Chorale paroissiale
- + Equipes liturgiques et funéraires
- + Préparation des offices, des messes et des cérémonies de baptême et de mariage
- + Diffusion du journal *Regards*
- + Réalisation de la crèche
- + Entretien

Tous ces services demandent de la persévérance et de la bonne volonté.

L'ouverture de notre église tous les jours est un service particulièrement apprécié. S'agissant d'un bâtiment public, chacun peut entrer pour se recueillir ou simplement visiter les lieux.

L'édifice ne renferme aucun objet de valeur : seules deux toiles anciennes ornent les transepts. Celle de gauche représente Saint Etienne, patron de la paroisse, tenant à la main droite la palme du martyr. Celle de droite représente Saint Alphonse de Liguori, docteur de l'église, tenant dans ses mains un crucifix. Ces deux œuvres proviennent de l'ancienne église démolie à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle pour faire place à l'église actuelle.

Comme chaque année, en 2018 nous avons accueilli plusieurs formations musicales, notamment :

- + Novembre musical des Voirons avec son programme de musique classique
- + Le groupe polyphonique corse Meridianu

Ces concerts ont fait le bonheur des mélomanes.



Notre église doit rester accueillante et être un lieu de rassemblement. Pour assurer cet idéal, la paroisse a besoin de se renouveler et de rajeunir. A l'instar des familles, elle doit accueillir de nouveaux venus si elle veut perdurer. Actuellement, les différents services sont assurés par des personnes qui prennent de l'âge. Il est impératif que les plus jeunes se mobilisent et s'investissent dans la vie paroissiale.

Souhaitons que cet appel soit entendu !

L'année 2018 vient de se terminer : ayons une pensée fraternelle pour les malades et les personnes frappées par un deuil et réjouissons-nous avec les foyers qui ont eu le bonheur d'accueillir un enfant.

## La Boîte à doudous

Coucou Mamy et Papy,

Je voulais vous raconter ma vie quand maman et papa travaillent.

Avec ma nounou, je fais plein de choses et deux fois par semaine je vais à la Boîte à doudous et ça c'est trop bien !

Déjà, comme dit Nounou, on se socialise (il paraît que c'est le mot pour dire qu'on rencontre beaucoup d'autres enfants et qu'on apprend à vivre ensemble... du moins on essaie !)

Mais surtout on n'a pas le temps de s'ennuyer.

L'année passée on a fait de beaux bricolages (on a même peint des tableaux comme des vrais peintres). On a assisté à un concert de berceuses Le tout doux, un spectacle de la compagnie Badabul et un autre des Contes joyeux.

On est allé voir le Père Noël et tous ceux qui vivent avec lui au Hameau à Andilly. Et comme on a été très sage, il est venu quelques temps plus tard nous apporter des friandises et un petit cadeau. En plus, on a pu faire une belle photo souvenir avec lui.

On s'est transformé en grands explorateurs pour partir un jeudi matin à l'assaut du parc C l'aventure.

A Pâques on s'est métamorphosé en chasseurs implacables pour traquer les œufs cachés parmi les beaux décors que Zaza a fabriqués. Et, au mois de juin on est devenu des fermiers accomplis : on a fait des plantations, donné le biberon aux petits veaux, couru après les chèvres, brossé le poney, et pour les plus intrépides, grimpé sur le tracteur !

On a aussi participé aux séances de yoga et de massages, écouté régulièrement les histoires de Justine, fait la fête autour de merveilleux gâteaux pour les anniversaires et même répété très sérieusement pour présenter un beau spectacle aux parents lors de l'apéro dînatoire du mois de juin.

Et vous savez ce que maman m'a dit ? Et bien qu'on peut faire tout ça parce que les nounous de la Boîte à doudous organisent deux grandes bourses aux vêtements, puériculture et jouets, chaque année pour financer toutes ces activités.

Elle est pas belle la vie !



Gros bisous, Mamy et Papy  
Votre petit loulou.



**LA BOÎTE À DOUDOUS**

association des assistantes maternelles  
de Cranves-Sales et Lucinges

## Cœur de violoncelle

Depuis 2016, Cœur de violoncelle propose aux violoncellistes amateurs, enfants, adolescents et adultes possédant un certain niveau de pratique, de se retrouver autour d'un répertoire éclectique. Favoriser la pratique d'ensemble, promouvoir la musique sous toutes ses facettes, proposer un répertoire original écrit pour des ensembles de violoncelles ou des arrangements d'œuvres orchestrales, tels sont quelques-uns des objectifs de nos sessions.

Notre ensemble a repris le chemin des répétitions sous la direction bienveillante d'Amandine Lecras-Paraire, professeure au conservatoire d'Annemasse, et prépare le répertoire qui sera proposé lors de notre prochain concert.

Il aura lieu le samedi 16 mars 2019, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Lucinges. Plus de 16 violoncelles sur scène pour partager la passion de notre bel instrument !



Si vous souhaitez rejoindre l'ensemble, nous demandons une prestation, ou intégrer l'association, prenez contact avec nous (adresse dans la liste à la page 29).

## Harmonie Bonne-Lucinges

Après la fête des *Vielles casquettes* organisée à Bonne et après notre spectacle lié au centenaire de la Grande Guerre où nous avons accompagné Martine Desbiolles, conteuse, nous repartons en 2019 sur de nouveaux projets.

Chaque année nous nous efforçons de nous rapprocher de commémorations d'ampleur nationale, de nous lier à des associations locales qui pratiquent un art complémentaire ou de rendre hommage à des personnalités de la musique.

Un extrait de notre répertoire sera produit lors de l'inauguration de la nouvelle salle communale de Lucinges. Ce jour sera pour nous l'occasion de prendre la mesure de ce nouveau lieu et d'imaginer d'autres occasions pour le faire résonner de nouveau.

Nous profitons d'ailleurs de cet espace du bulletin municipal mis à disposition par la mairie pour vous rappeler que nous sommes prêts à participer à de nouveaux projets qui permettent de joindre des pratiques artistiques distinctes dans un même spectacle. Que ce soit avec des danseurs, des chanteurs, des conteurs ou des vidéos, nous trouvons en effet que ces moments offrent au public et aux participants un vrai plaisir partagé.



*L'harmonie en tenue d'été. © 2018  
- Jean-Claude Derouin, photographe, Cranves-Sales*

Nous pratiquons la musique instrumentale avec un répertoire varié. Simples concerts ou spectacles, nous prenons plaisir à multiplier les formules. Tous les instruments sont les bienvenus, particulièrement les vents. Et si vous-mêmes vous pratiquez un instrument à vent alors n'hésitez pas à nous rejoindre, nous saurons vous faire une place au milieu de nos pupitres.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir de 20h30 à 22h30, à la salle de répétition mise à notre disposition par la mairie de Bonne et située au 444 route de Haute-Bonne.

Musicalement vôtre,  
Jacques Daudel  
Président de l'Harmonie

## Chorale Le Tourbillon

Notre chorale dirigée par Margot Boitard, diplômée de la Haute école de musique de Genève, compte 26 choristes de Lucinges, Bonne, Cranves-Sales et Annemasse.

Après une année dense, et huit concerts, nous préparons un nouveau programme, qui ne manquera pas de vous régaler lors de notre concert de printemps que nous vous présenterons le 2 juin à Lucinges.

Afin d'étoffer nos différents pupitres, de nouveaux membres seraient les bienvenus et tout particulièrement des voix masculines. Si vous avez juste envie de chanter et que vous êtes assidus, aucune connaissance musicale n'est requise.

Les répétitions se déroulent le jeudi soir de 20h à 22h dans la salle préfabriquée, en attendant un local dans la nouvelle salle communale.

Puis rendez-vous à notre incontournable vide-grenier le premier dimanche de septembre. Tradition dans notre commune depuis 1999.

A bientôt parmi nous !



## HANDY mobil

Conduite et accompagnement de personnes à mobilité réduite Handy mobil est une association loi 1901. Depuis 14 ans de nombreux bénévoles offrent de leur temps pour accompagner des personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées.

L'association grandit chaque année ainsi que le nombre de transports effectués. En 2018, nous avons effectué plus de 4100 transports et refusé plus de 120 demandes, et ce, malgré l'engagement de nos 40 bénévoles qui ne peuvent toutes les satisfaire.

**NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES POUR SATISFAIRE PLUS DE DEMANDES.**

Nos conducteurs bénévoles doivent avoir le permis de conduire et être disponibles une demi-journée par semaine.

Les transports s'effectuent tous les jours de la semaine selon les disponibilités et sur réservation.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter pour davantage de renseignements (voir nos coordonnées à la page 29).





LA 8<sup>E</sup> ÉDITION DU  
NOVEMBRE MUSICAL  
DES VOIRONS se déroulera  
les 8-9-10 et 15-16-17  
novembre 2019.

Le programme est en préparation  
et sera publié sur le site internet  
de l'association  
(voir page 29).

## Novembre musical des Voirons

L'après-midi du 17 novembre 2018, à 17 h, le Quatuor Anches hantées a enthousiasmé les auditeurs dans l'église de Lucinges, pleine à craquer. C'était le concert « jeune public » du festival. Il y avait deux tiers d'adultes et un tiers d'enfants qui ont été très sages compte-tenu de leur jeune âge. Ils se sont montrés très intéressés et ont répondu volontiers aux questions que leur posaient les musiciens dans le cours d'une prestation variée et interactive. Les Anches hantées nous ont réjouis avec un programme entraînant de pièces quelques fois fougueuses, quelques fois subtiles de compositeurs des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles tels que Grieg, Ravel ou Chostakovitch. Ces morceaux choisis, pas trop longs pour tenir compte du jeune public, alternaient avec des petits exposés simples, souvent humoristiques pour faire connaître les différents types de clarinettes et expliquer ce que sont les anches (sans h).

Le soir du même jour, toujours à l'église, c'est Hélène Walter, soprano, qui s'est produite, accompagnée de David Walter, hautbois, Véréne Westphal, violoncelle et Johan Treichel, orgue et clavecin. L'édition 2018 du festival était placée sous le thème « Jean-Sébastien Bach – Hommages et créations » et ce quatuor a ravi le public avec de nombreux extraits de cantates de Bach, œuvres intemporelles du grand maître dont on ne se lasse

pas. Entre deux pièces de Bach, il a également joué une œuvre de Johan Treichel, très mystérieuse et émouvante. La merveilleuse voix d'Hélène, la virtuosité de David, la subtilité de Véréne et le toucher accompli de Johan ont fait de ce concert une très belle réussite.



Lors du premier week-end du festival des concerts avaient eu lieu à Bonne, à Machilly et à Cranves-Sales, tandis que le second week-end, outre les deux concerts de Lucinges, trois autres concerts étaient programmés à Bonne et St-Cergues. Tous ont rencontré un franc succès.

Le Novembre musical des Voirons présente toutes les années à son public un programme varié, alliant classique, jazz et créations et interprété par d'excellents musiciens. Depuis sept ans,



il n'a cessé d'évoluer et de s'étendre dans les communes au pied des Voirons. Il est rendu possible pour une part grâce aux soutiens des communes et celui de quelques mécènes et sponsors. Pour l'autre part, le résultat des corbeilles et donc la générosité du public est déterminante. C'est elle qui assure la pérennité du festival.

Un grand merci à toutes et tous, ainsi qu'aux paroisses pour la mise à disposition des églises et à tous les bénévoles qui s'activent durant l'année et pendant le festival, pour le mener à bien.



## Le Café littéraire a fêté ses 20 ans !



Le conteur Philippe Campiche

20 ans, l'âge de toutes les passions ! L'année écoulée fut l'occasion pour le Café littéraire de Lucinges de mettre à l'honneur toute sa belle vitalité.

D'abord en vous offrant, en toute fin d'année 2017, un conte de Noël, *Émile et une nuit*, écrit et interprété par Philippe Campiche, où il était question d'un facteur en proie au doute existentiel et en quête de vérité...

Ce fut là aussi un moment privilégié pour rendre un vibrant hommage aux membres fondateurs de notre association ainsi qu'à ceux qui nous ont malheureusement quittés au cours de ces 20 années.

Tout au long de l'année 2018, de nombreux genres et espaces littéraires ont été explorés, questionnant la violence de notre monde et tentant d'y trouver des réponses ou des réconforts...

NB : Vous pouvez désormais nous retrouver et suivre nos activités sur Facebook.

Avoir la liberté de choisir son destin telle *l'Antigone* de Jean Anouilh ou le courage de résister au nazisme comme le polonais *Jan Karski* de Yannick Haenel.

Mais à l'honneur aussi cette année, la poésie.

La poésie pour dire l'indicible, comme celle de l'après Hiroshima avec ses *Poèmes de la bombe atomique*, celle de l'engagement politique avec Pier Paolo Pasolini, celle révolutionnaire et russe d'Alexandre Blok, traduite par Georges Nivat, spécialiste mondial de littérature russe et avec qui nous avons lié une fidèle amitié depuis les débuts du Café littéraire.

Nous avons toutefois souhaité clore cette année anniversaire du Café littéraire sur une note définitivement plus sereine.

Et c'est avec un immense plaisir que nous avons pu vous offrir un

deuxième spectacle, une *Lecture de l'intime* où il était question d'amour...

Amour de toute une vie, amour tumultueux et passionné entre les écrivains valaisans Corinna Bille et Maurice Chappaz, au travers de leur correspondance.

Ainsi les comédiens, Nathalie Boulon et Jean-Louis Johannides, ont pu donner vie à ces lettres qui sont autant d'odes à l'amour, à l'amitié et à la liberté qui les unissaient, qu'une réflexion, de portée universelle, sur l'art et la création.

La littérature nous divertit, elle intensifie notre rapport au monde et aux autres. Alors n'hésitez plus, venez nombreux nous rejoindre chaque deuxième lundi du mois dès 20h30 à la bibliothèque : nous explorerons ensemble et encore de nouveaux territoires, ils sont infinis...

# Histoire du village

« *Plantons la vigne, la voilà la jolie vigne* »

Qui n'a pas fredonné ce refrain...

Bien avant 1900, le coteau sur le bas du village de Lucinges était couvert de vignes. Un grand vignoble, très morcelé. Chaque famille lucingeoise possédait quelques arpents, qui étaient cultivés avec soin.

La culture de la vigne en pays de Savoie existe depuis les Romains. Propriétés des seigneurs, des contes, des bourgeois, les vignes ont aussi été exploitées par les abbayes et prieurés, qui défrichaient, plantaient et récoltaient.

Dur travail que la culture de la vigne sur les terres en pente de Lucinges ! A cette époque, pas de machines agricoles. Au printemps, les hommes remontaient la terre avec des hottes, piochaient entre les rangs de ceps, taillaient les sarments avec des serpettes. Durant l'été, ce sont les femmes qui étaient chargées d'effeuiller la vigne. A l'automne, tout le monde se retrouvait pour vendanger. Le raisin coupé était porté à dos d'homme dans des brandes, versé dans un grand cuvier et transporté sur un char tiré par des bœufs jusqu'au pressoir. Ces vendanges étaient l'occasion de faire une véritable fête.



de mélèze, cerclées de tiges de noisetiers. Le vin était âpre, les cépages étant choisis pour résister aux hivers rigoureux. Le plus souvent, le vin produit est consommé par le paysan et sa famille. Il faut attendre le rattachement de la Savoie à la France en 1860 pour que les vins de Savoie se vendent à Genève.

En 1881, les vignes sont frappées par la maladie blanche (l'oïdium). Puis c'est le mildiou et en 1900, le phylloxera, qui attaquent les plantations. Ces fléaux contre lesquels on ne sait pas encore lutter, vont détruire peu à peu le vignoble. C'est à cette époque que sont plantés des vergers d'arbres fruitiers, fruits dont on tirera la « maude ».

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les agriculteurs se tournent vers l'élevage de bovins. Le lait, livré à la fromagerie, est transformé en tomme ou fromage, ce qui permet d'assurer un revenu régulier aux familles. Quelques parcelles de vignes restent sur le coteau de Lucinges, mais en 1960, les dernières souches sont arrachées, laissant les terrains libres pour les pâturages ou les constructions.

Ainsi va la vie !

En ce 21<sup>ème</sup> siècle, les vins sont bien meilleurs que ceux des Romains. Nous avons le choix des crus et des prix, pour déguster et savourer. Oui ... mais avec modération !

Le vin nouveau était alors conservé dans des tonneaux fabriqués avec des douves de sapin ou

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**Donner votre sang peut permettre de sauver des vies !**

L'Amicale des donneurs de sang est constituée de bénévoles de Cranves-Sales et de Lucinges qui donnent de leur temps et de leur énergie pour la collecte du don de sang.

Depuis 2018, l'EFS (Etablissement français du sang) nous a demandé de mutualiser les collectes pour nos communes. Nous accueillons donc avec plaisir tous les habitants des deux communes, âgés de 18 ans à 70 ans.

Lucingeois pensez à vous arrêter à Cranves Sales en rentrant de vos activités avant de rentrer chez vous !

### Agenda des collectes 2019

**Quatre collectes auront lieu dans la grande salle de la Maison des sociétés, 49 rue du Clos des Mésanges, Cranves-Sales.**

**Mercredi 16 janvier 2019 16h30-19h30**

**Mercredi 22 mai 2019 16h30-19h30**

**Mercredi 25 septembre 2019 16h30-19h30**

**Mercredi 20 novembre 2019 16h30-19h30**



**L'EFS** (Etablissement français du sang)  
1 route de Taninges - 74100 Annemasse  
04 50 87 69 70

**Don de sang sans rendez-vous**

**Don de plasma - plaquettes sur rendez-vous**

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 13h30

Mardi, jeudi de 14h à 19h

Samedi de 8h30 à 12h30



**DONNER,  
C'EST SIMPLE**

Il suffit de 45 minutes chaque trimestre pour le don de sang, c'est faisable, même dans un emploi du temps un peu chargé.

Les donneurs ont entre 18 ans révolus et 70 ans. Une femme peut donner son sang quatre fois par an maximum, un homme six fois par an.

La secrétaire vous accueille et vous complétez un questionnaire.

Vous êtes reçu par le médecin.

Vous vous installez confortablement dans un fauteuil et les infirmiers s'occupent de vous le temps de remplir une poche.

Enfin, notre équipe de bénévoles vous propose boissons et une délicieuse collation préparée par notre chef. Le temps du repas est un moment convivial et important : vie sociale, vie de village. Partage avec les nouveaux arrivants et les plus anciens sont toujours au rendez-vous.

Si vous venez avec vos enfants, ils peuvent être pris en charge par nos bénévoles le temps de votre don : jeux et coloriages sont mis à disposition. Ils pourront bien sûr partager le repas avec vous.

Nous vous attendons très nombreux aux quatre collectes 2019.

N'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles !

**NOTRE COMMUNE SERA  
CO-ORGANISATRICE  
AUX CÔTÉS DE LA COMMUNE DE BONNE  
DE LA MANIFESTATION :**

*Les Virades  
de l'espoir* POUR **VAINCRE LA  
MUCOVISCIDOSE**

**LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019**

## LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LUCINGES

Nous sommes un regroupement de 16 parents d'élèves élus en début d'année scolaire et ce pour une année. Chaque année, les élections ont généralement lieu au mois d'octobre. Toute personne ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'école de Lucinges peut devenir un membre des représentants des parents d'élèves élus. Chacune des huit classes de l'école est représentée par deux parents, un titulaire ainsi qu'un suppléant.

En qualité de représentants élus, les titulaires siègent aux trois conseils d'école annuels (un conseil par trimestre) et y ont une voix délibérative. Quelques semaines avant chaque conseil, nous organisons une réunion préparatoire où nous invitons tous les parents d'élèves ayant au moins un enfant dans l'école à y participer. C'est l'occasion de se rencontrer entre parents et de discuter de différents thèmes relatifs à la vie scolaire et périscolaire. Nous préparons également les sujets qui seront discutés lors du Conseil d'école.

Nous avons pour principales missions d'informer les familles sur la vie de l'établissement et de faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'école. Nous pouvons intervenir auprès de la directrice de l'école ou des personnes concernées pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande des parents.

Depuis trois ans, nous faisons partie du comité de pilotage du PEDT (Projet éducatif départemental et territorial), qui rassemble plusieurs personnes gravitant autour des enfants scolarisés à l'école de Lucinges. Le Comité se compose de Laurent Baud, quatrième adjoint au maire en charge de la vie scolaire et vie démocratique, de Sandrine Baud-Grasset, la directrice de l'école, de Sophie Meriot, la directrice du périscolaire, ainsi que de trois représentants des parents d'élèves (Mesdames Cagnon, Bajoux et Bardonnnet). La constitution de ce comité résulte d'un projet conçu à l'initiative de la commune de Lucinges. Nous nous concertons sur la journée continue de l'enfant au sein de l'école. Nous nous coordonnons afin de mieux

respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant. Nous essayons de trouver les meilleures adaptations pour que l'articulation entre les différents moments se fasse de manière fluide et agréable. Ceci permet aux enfants de bien étudier et d'être plus concentrés lors de la classe, de s'épanouir et que leurs journées soient les moins fatigantes et les plus agréables possible.

Il y a également dans la commune le Sou des écoles, une association constituée de parents d'élèves bénévoles qui organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire : fête de la maude en septembre, le marché de Noël en décembre, le carnaval en mars, et la fête de fin d'année scolaire en juin. Ces manifestations ont comme but de récolter de l'argent pour les activités scolaires des enfants de l'école de Lucinges. De plus, cela anime le village et permet aux parents, enfants et grands-parents de se rencontrer. Sans ces manifestations, les enfants feraient moins de sorties avec leurs enseignants. Plusieurs représentants de parents d'élèves sont également des membres actifs du Sou.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, nous pouvons être contactés par email – voir liste page 29.

## C'est quoi comme bestiole !?

L'association C'est quoi comme bestiole?! a encore milité en 2018 pour le bien être de chacun en passant par le bien être de dame Terre. Certaines de nos manifestations prévues en fin d'année (*Plastic Attack* entre autres) ont été repoussées en 2019 au vu des nombreuses manifestations nationales de novembre et décembre.

Afin d'expliquer la valeur de la nature et de l'eau aux habitants, nous avons invité des conférenciers d'horizons divers. Au printemps 2018, c'est Patrick Deixonne navigateur, explorateur et chef de mission du septième continent plastique et Charlotte Normand, humoriste « biodégradable », qui nous ont fait le plaisir de venir nous parler à la salle multimédia de Saint-Cergues du grave problème du plastique dans les océans. Nous remercions les mairies de Lucinges et de Saint-Cergues pour nous avoir aidés à organiser cette rencontre.



Charlotte Normand et Patrick Deixonne lors de la soirée consacrée au plastique dans les océans

Dès 2013, l'association s'est intéressée aux ruisseaux de Lucinges, dans lesquels s'accumulent beaucoup de déchets anciens. Depuis ce premier appel entendu, de nombreux volontaires, les « bras-cœurs », ont tout donné pour qu'en avril 2018 l'opération *Ça commence en montagne* atteigne les 10 tonnes de déchets extirpés des lits des ruisseaux lucingeois.

Depuis 2013, nous participons à la sauvegarde des amphibiens lors de la migration sur Cranves-Sales au lieu-dit la Tourbière de Lossy, dans l'attente de la construction d'un crapauduc. C'est quoi comme bestiole?! est fière d'avoir contribué à protéger 21 297 amphibiens hauts-savoyards.

En mai, la Bestiole a été contactée pour organiser la journée éco-rando de Décathlon Annemasse. Ce fut un grand plaisir, même si le trajet choisi par l'association (le bord de l'Arve vers l'Etang aux Castors) a suscité quelques interrogations sur l'abondance des déchets dans un lieu censé être assez propre. Le résultat a parlé de lui-même : 444 bouteilles plastique trouvées sur 5 m<sup>2</sup> enfouies dans le lierre et les ronces, ceci en trois heures, ainsi qu'un grand nombre de bouteilles de bière dans des sacs poubelles. Qui sont les responsables de ce tir groupé ?



Volontaires de Ça commence en montagne

Le 30 juin une nuit insolite au cœur de la forêt des Voirons a eu lieu, encadrée par notre guide Michaël Tissot. Une nuit de bivouac et de promenade. Même si les animaux avaient cette nuit-là décidé de dormir, nous avons pu admirer un lever de lune féérique vers 1h00 du matin. La joie de découvrir la forêt la nuit était au rendez-vous. A refaire.

Comme prévu, l'association C'est Quoi Comme Bestiole?! a acquis une action dans la chaufferie bois de Lucinges. Ce geste correspond en tout point au but de l'association visant à améliorer la qualité de vie.

En collaboration avec la mairie, la manifestation *Les Trésors du jardin*, qui s'est déroulée le 14 octobre 2018, a donné lieu à une belle journée d'échanges de plantes, de graines, de confitures, de fruits et de convivialité. Cette manifestation s'étoffe de plus en plus chaque automne. Vous qui n'avez pas de jardin ou rien à échanger, venez quand même; une petite pièce pour la Bestiole compensera, et votre venue ensoleillera cette journée fleurie.

### ÉVÈNEMENTS POUR 2019

Le 7 avril 2019 dès 10h00 notre fameux nettoyage de ruisseaux *Ça commence en montagne* 2019 aura lieu au village. Nous vous attendons.

Le 13 octobre 2019, journée *Les Trésors du jardin*. N'oubliez pas de garder vos graines et autres trésors pour cet automne.

D'autres manifestation sont prévues mais sans dates fixes pour l'instant.

### DES JOURNÉES PLASTIC ATTACK

L'idée est la suivante : postée après la sortie des caisses d'une grande surface, l'association invitera les clients à se délester ostensiblement de leur surplus d'emballage en plastique et de les déposer dans les caddys prévus à cet effet. L'objectif est de dénoncer de façon concrète et démonstrative le gâchis de matières premières qui aboutit à une pollution aussi désastreuse que coûteuse et inutile. Evidemment, ces animations ne se feront qu'avec le soutien des magasins concernés.

C'est quoi comme Bestiole?! attend quelques réponses en vue d'un atelier zéro-déchets et d'une conférence sur ce sujet. De plus amples informations sont à venir.

L'inscription annuelle à l'association C'est Quoi Comme Bestiole?! s'élève à 10€ et est ouverte à tous.

Si nous unissons nos efforts, les ruisseaux de Lucinges pourront faire partie des 66% de cours d'eau qui doivent être en bon état depuis 2015. Le but n'est pas seulement d'assainir nos rivières mais c'est aussi un combat pour la communauté mondiale.



Les Trésors du jardin 2018

# Manoir des livres



## Zoom sur les travaux du futur Manoir des livres

Futur lieu de conservation, d'exposition et de valorisation des livres d'artiste au cœur de Lucinges.

Installé dans le « château » de Lucinges, réhabilité et agrandi pour l'occasion, le Manoir des livres, espace dédié aux livres d'artiste, ouvrira ses portes en 2020. Riche d'une collection d'un millier d'ouvrages, il doit son nom à Michel Butor et accueillera le public pour des visites d'expositions temporaires, des recherches, des ateliers ou des rencontres autour de la poésie et des arts. Son fonctionnement sera assuré par Annemasse Agglo.

### CALENDRIER

 **1<sup>er</sup> mars 2018** : démarrage des travaux

 **juin 2019** : fin des travaux de réhabilitation du bâtiment et transfert de l'équipement à Annemasse Agglo avec la bibliothèque Michel Butor

 **septembre-décembre 2019** : travaux d'aménagement intérieur et installation des collections

 **janvier 2020** : ouverture au public

### L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

 Architecte :

Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine (à l'origine des réhabilitations du clos Babuty d'Ambilly, de la bibliothèque Michel Butor, de l'Abbaye d'Aulps)

 Scénographe :

Cabinet UNIT, Paris (David Lebreton et Emmanuel Labard.)  
Scénographes de nombreuses expositions à Paris au musée du quai Branly et dans toute la France.

### RENCONTRE AVEC L'ARCHITECTE GUY DESGRANDCHAMPS AU SUJET DU PROJET

**La réhabilitation de bâtiments patrimoniaux comme le château de Lucinges semble au cœur de votre pratique. Comment appréhendez-vous la rénovation d'un patrimoine ancien ? Quelles sont les problématiques qui se posent ?**

J'ai toujours souhaité me confronter à la dimension particulière des édifices anciens, et je comprends dans cette catégorie le 20<sup>ème</sup> siècle également. Car c'est une discipline à part entière pour laquelle il faut se former. D'une certaine façon, je considère que ma pratique est plus « complète » en abordant cette dimension en complément de celle des édifices neufs. Et, dans le cas du manoir des livres, je suis comblé car il y existe cette double dimension d'une « matière ancienne » et d'une « matière neuve », si je peux utiliser ces formules.

En effet, comme c'est souvent le cas en matière de réutilisation, on associe ici un édifice existant conservé et une partie neuve, ce qui permet de répondre aux nouvelles fonctionnalités souhaitées pour le programme de l'équipement projeté.

Cette pratique de la transformation nécessite de déterminer des éléments de doctrine, de ne pas agir en fonction de son seul « bon plaisir », de regarder ce qui est là, d'analyser et de comprendre, d'être un peu archéologue, historien, de savoir les risques que l'on peut prendre ou non.

Cela nécessite d'avoir conscience aussi que les bâtiments anciens ont un potentiel et une structure spatiale et que l'on ne peut pas faire n'importe quoi avec ceux-ci. Je l'ai déjà évoqué, il faut passer du temps à les comprendre, à les « lire », pour s'engager dans un processus de transformation, d'agrandissement ou de réhabilitation. Cela relève un peu du rôle de passeur, passeur d'un état à un autre, en ayant conscience que les signes des usages antérieurs doivent toujours être lisibles. Ce mot de passeur est aujourd'hui parfois galvaudé, mais il est très signifiant pour des édifices qui ont souvent un âge qui nous dépasse largement et qui en ont vu d'autres comme on dit !

Lorsqu'il faut ajouter une extension, comme c'est le cas à Lucinges, la façon dont on le fait ouvre tout un champ d'hypothèses et de raisonnements. C'est un travail d'édification (au sens de penser et de faire) du sens nouveau que va prendre cet ensemble qui s'appellera *Le Manoir des livres*, selon la belle proposition de Michel Butor. Il sera fait de choses anciennes et de choses nouvelles.



### Quelles sont vos sources d'inspiration pour ce projet ?

La maison existante avec son plan à quatre carrés, la tour médiévale, la pente du terrain dans ces versants du pied des Voirons sont des données qui forgent le caractère des lieux.

Ce sont des données fermes, à partir desquelles le projet architectural peut opérer, en prenant en compte les modalités techniques, les logiques de distribution, etc.

On s'appuie naturellement sur le programme demandé, on ne fait pas une école, ou un dispensaire, c'est une bibliothèque patrimoniale. Il faut donc chercher à approcher le sens intime de cette appellation qui n'est pas d'une première évidence...

C'est tout à la fois un lieu de conservation, un lieu de consultation, un lieu d'exposition et de présentation, un lieu de médiation et d'accueil des différents publics jeunes ou plus âgés. Un édifice est aussi un lieu de découverte du site, des relations avec le grand paysage et le paysage proche de

Lucinges, lieu de promenade, lieu de découverte. L'architecture sert aussi à construire des cadres de vue qui qualifient les relations entre l'intérieur et l'extérieur, et ce qui dans cette partition associe le temps et l'espace. En japonais, il existe je crois un mot pour approcher cela, le *Ma*.

Il faut pouvoir montrer des choses car c'est un équipement ouvert au public, mais il faut aussi savoir ne pas tout ou trop montrer, et donner envie de découvrir ce qui reste caché. Il y a une forme d'interrogation qui doit être ménagée.

J'ai aussi beaucoup sollicité mes souvenirs d'échanges avec Michel Butor, de sa façon de parler de Lucinges, de son expérience de promeneur. Je me suis souvent nourri de cela en cherchant la position des choses, ou le dessin d'une relation. Cela ne se verra peut-être pas mais, comme je l'ai suggéré précédemment, son intérêt pour le Japon m'a un peu poursuivi dans ce travail.

Et puis bien sûr il y a mes propres musiques personnelles en matière architecturale, un certain intérêt pour la mesure en architecture, des architectes dont j'apprécie le travail (mais cela ne dit pas forcément grand-chose, car c'est un peu un langage de spécialiste) comme Sverre Fehn, Rino Tami, Juan Coderch, etc. ou des philosophes comme Bruno Queysanne, et puis tant d'autres choses vécues, senties, vues, lues qui construisent l'approche d'une pratique.

# La Maison de l'habitat

Un nouveau service public ouvre ses portes !  
Un projet novateur, une première en Haute Savoie

LA MAISON DE L'HABITAT, POINT UNIQUE D'INFORMATION LOGEMENT SUR L'AGGLOMÉRATION A OUVERT SES PORTES LE 19 JUIN 2018 AU 15 AVENUE EMILE ZOLA, À ANNEMASSE.

Afin de répondre aux obligations en matière d'accès et d'attribution des logements sociaux imposées par la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et la loi Egalité et citoyenneté, les élus d'Annemasse-Voirons Agglomération ont fait le choix de créer un lieu d'accueil central, un guichet unique d'informations et de démarches pour tous les habitants concernant la problématique majeure de l'accès au logement.

Chacun peut venir s'informer et trouver un ensemble de services et de prestations visant à faciliter les démarches liées au logement et à l'habitat : demandes de logement social, permanences de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL74 - service d'informations juridiques et financières), habitat durable et énergie (REGENERO, « Chaud Dedans »), logements abordables, rénovation du parc privé, habitat indigne, etc.

Chacun peut être accompagné et conseillé dans son projet.

## Quelles conditions pour déposer une demande de logement social ?

Pour déposer une demande, vous devez être français ou étranger autorisé à séjourner régulièrement sur le territoire et vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser un montant maximum réglementé.

## Quel est le mode d'emploi pour faire une demande de logement social ?

### Etape 1 : déposez votre demande

Deux possibilités :

- ✓ Faites votre demande en ligne sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>, ou
- ✓ Retirez un formulaire à l'accueil de la Maison de l'habitat ou dans une mairie de l'agglomération, complétez-le, joignez les pièces nécessaires et envoyez-le par courrier ou déposez-le à l'accueil de la Maison de l'habitat.

A noter :

- ✓ Votre dossier ne pourra être traité que s'il est correctement rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées ;
- ✓ Les agents de la Maison de l'Habitat ne pourront pas remplir votre dossier, ce n'est pas leur rôle.

Votre demande est alors enregistrée. Vous recevrez sous un mois une attestation d'enregistrement avec votre numéro d'enregistrement unique qui servira au suivi de votre dossier.

Les permanences de l'ADIL74 et l'accueil des demandeurs de logement social ont été les premiers services intégrés à la Maison de l'habitat le 19 juin 2018.

Le service d'accueil des demandeurs de logement social permet de fournir une information sur les démarches à effectuer à l'ensemble des demandeurs de logement social de l'agglomération.

L'équipe de la Maison de l'habitat est chargée de l'accueil et de l'enregistrement des personnes en demande d'un logement social pour le compte de plusieurs communes. Ils sont des agents administratifs, qui vous accompagnent dans vos démarches.

A retenir : Ce ne sont pas les agents de la Maison de l'habitat qui attribuent les logements. Seule la commission d'attribution de logement du bailleur social décide.

### Etape 2 : patientez...

Patience... l'attente est longue, en moyenne 3 à 4 ans. Il n'y a malheureusement pas assez de logements pour répondre à toutes les demandes. Néanmoins, soyez assurés que votre dossier est bien pris en compte et qu'il suit son cours.

Si un logement vous est proposé, le bailleur vous demandera toutes les pièces administratives pour instruire votre dossier.

### Etape 3 : mettez à jour vos informations

Signalez tout changement personnel ou professionnel (naissance, changement de ressources, etc.) sans attendre, pour que la proposition de logement corresponde à votre demande. C'est dans votre intérêt !

### Etape 4 : renouvelez votre demande chaque année

Votre demande n'est valable qu'un an. Pensez donc à la renouveler chaque année. Si vous ne la renouvelez pas à temps, vous perdez l'ancienneté de la demande.



# PRIME BOIS



## Remplacer un appareil de chauffage pour un moins polluant

Votre appareil de chauffage au bois date d'avant 2002 ? Savez-vous qu'il pollue l'air extérieur comme l'air intérieur ?

Annemasse Agglo vous encourage à changer votre appareil de chauffage au bois (poêle, insert, cheminée, chaudière...) pour un moins polluant en vous accordant une prime de 1000€.

Avec la prime chauffage bois, Annemasse Agglo s'engage pour préserver la qualité de l'air en luttant contre le premier facteur d'émission de particules fines du territoire : le chauffage individuel au bois.

Pour en savoir plus et télécharger le dossier de demande d'aide, rendez-vous sur la page spécifique : changer mon poêle avec la prime chauffage bois.

Cette prime de 1000€ est accordée selon les conditions citées ci-dessous et dans la limite de 50% du coût total des travaux TTC.

## Quelles sont les conditions d'attribution de la Prime ?

Vous pouvez prétendre à la prime chauffage bois si...

- ✓ Vous êtes un particulier ;
- ✓ Vous habitez une des 12 communes du territoire de l'Agglomération Annemasse-Les Voirons (Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand) ;

## BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Annemasse Agglo confie au SM3A l'instruction des dossiers.

### Contact :

Lydie Labrosse, animatrice de la prime chauffage  
prime-chauffage-bois@sm3a.com  
04 50 07 13 94

- ✓ Votre logement est votre résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans ;
- ✓ Vous souhaitez remplacer votre cheminée ouverte ou votre appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, chaudière...) ;
- ✓ Vous choisissez un nouvel appareil au bois performant, certifié Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent (consultez la liste des appareils certifiés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME) ;
- ✓ Vous faites installer votre nouvel appareil par un professionnel qualifié Qualibois ou Qualibat bois énergie (consultez la liste des professionnels certifiés) ;
- ✓ Vous déposez votre ancien appareil de chauffage en déchetterie et faites tamponner le certificat de dépôt par l'agent d'accueil.

Attendez l'avis favorable sur votre dossier avant de commencer les travaux et d'acheter votre nouvel appareil de chauffage.

À noter : la prime chauffage bois est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PRIME CHAUFFAGE BOIS ?

### Pour bénéficier de la prime chauffage bois, suivez le guide !

- ✓ Contactez des installateurs qualifiés et faites établir un ou plusieurs devis, répondant aux conditions évoquées plus haut ;
- ✓ Téléchargez le dossier de demande d'aide ;
- ✓ Envoyez votre dossier de demande d'aide au Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) ;
- ✓ Recevez l'avis favorable du SM3A ;
- ✓ Faites réaliser les travaux ;
- ✓ Éliminez votre ancien appareil de chauffage ;
- ✓ Transmettez votre demande de versement au SM3A accompagnée de la facture acquittée et des documents cités dans le dossier ;
- ✓ Recevez le versement sur votre compte.

La prime chauffage bois est un dispositif Fonds air bois.

Porté par Annemasse Agglo

Co-animé par le SM3A\*



Co-financé par l'ADEME\*\*, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-savoie



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie  
le Département

La prime chauffage bois est un dispositif Regenero, plateforme de rénovation énergétique du genevois français.

\*Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents  
\*\*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Horaires d'ouverture de la Maison de l'Habitat et accueil téléphonique au 04.50.87.99.90 :	Horaires d'ouverture au public	Permanence téléphonique
	MARDI 9h-12h14h-17h	MARDI 9h-12h 14h-17h
	MERCREDI 9h-12h14h-17h	MERCREDI 9h-12h14h-16h
	JEUDI 9h-12h	JEUDI 9h-12h14h-16h
	VENDREDI 9h-12h	VENDREDI 9h-12h14h-16h

# REGENERO



**Propriétaire de votre logement individuel ou en copropriété ?**

**Vous souhaitez rénover votre logement, notamment d'un point de vue énergétique ?**

Vous ne savez pas par où et comment débiter ? Vous êtes un peu perdu dans la jungle des financements possibles, des descriptifs techniques, des solutions proposées... Vous avez peur de rater des étapes, faire les mauvais choix de travaux ou de matériaux, vous ne trouvez pas les professionnels adéquats ?

**Le service REGENERO vous accompagne.**

REGENERO, c'est la plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements sur le Genevois français. Ce service public et indépendant vous aide à concrétiser votre projet, étape par étape.

- ✓ Information et renseignement
- ✓ Conseil technique et financier
- ✓ Diagnostic général
- ✓ Modélisation du projet
- ✓ Mise en relation avec des professionnels

**Contactez le service :**

- ✓ Un portail numérique ([www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)) : créer son espace pour être accompagné, accéder à un conseil technique indépendant et à un annuaire de professionnels référencés.
  - ✓ Un numéro unique, 04.58.57.00.87, pour un premier échange avec un conseiller.
  - ✓ Lors des permanences, venez rencontrer un conseiller dans les locaux d'Annemasse Agglo, au 11 avenue Émile Zola à Annemasse, le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.
- REGENERO est partenaire de la commune de Lucinges. Il est un service du pôle métropolitain du Genevois français, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

# DÉCHETTERIE DE BONNE

Annemasse Agglo a lancé des travaux de réhabilitation de la déchetterie de Bonne.

Située route de la Ripaille, elle est fermée depuis le samedi 17 novembre 2018 et ouvrira à nouveau au printemps 2019, totalement repensée après une mise en conformité.

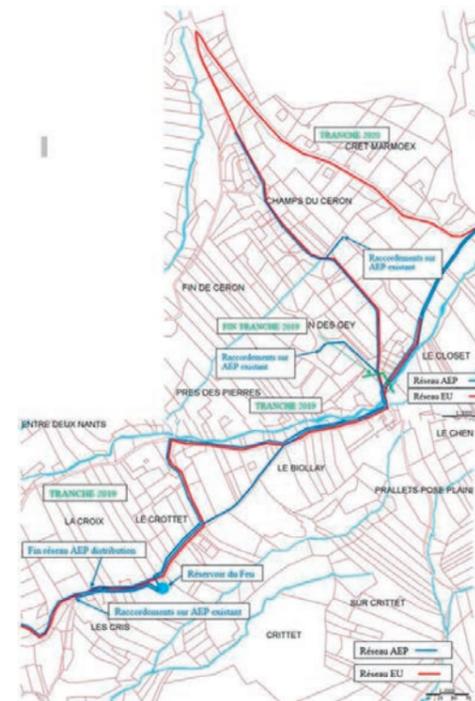
Pour vous permettre de vous rendre en déchetterie de manière plus aisée durant les travaux, la déchetterie de Saint-Cergues étend ses horaires : elle sera ouverte durant cette même période du lundi au samedi de 8h à 17h30.

En réalisant ces travaux, Annemasse Agglo s'engage pour le tri des déchets de ses habitants, afin de préserver toujours plus l'environnement.



Maquette de la future déchetterie de Bonne.

# ASSAINISSEMENT : ANNEMASSE AGGLO INVESTIT SUR NOTRE COMMUNE



Les travaux de création du réseau d'assainissement sur les secteurs du Feu, du Céron, des Gey et de la Grange de Boège, seront effectués en 2019 et 2020. Ils donneront également l'occasion de remplacer plusieurs réseaux d'eau potable anciens ou sous-dimensionnés (réseau de distribution aux usagers et réseau de transfert entre les réservoirs de Chez Fiol et celui du Feu).

## TRAVAUX PRÉVUS EN 2019 :

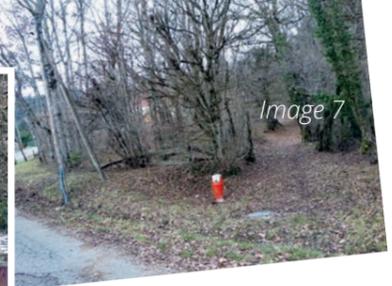
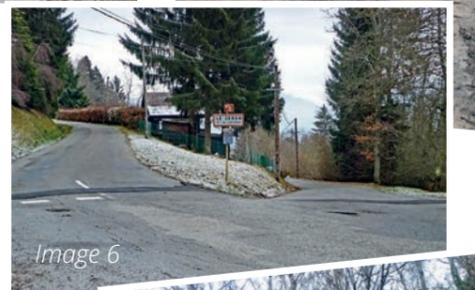
Une première antenne d'assainissement sera créée chemin du Moulin (*image 1*) et raccordée au réseau existant. La seconde partira des réseaux existants chemin des Ecureuils (*image 2*) et remontera jusqu'au secteur du Feu (*image 3*) permettant le raccordement des habitations riveraines aux nouveaux réseaux. Le raccordement sera prolongé jusqu'au réservoir du Feu, puis du chemin du Feu aux Gey (*images 4 et 5*) jusqu'à la route du Céron.

## TRAVAUX PRÉVUS EN 2020 :

Depuis la route du Céron, le réseau sera installé le long de la route de la Grange de Boège (*image 6*). Le réseau d'eau potable empruntera le chemin de chez Hominal (*image 7*) et sera finalement raccordé au réservoir de Chez Fiol (*image 8*). Le plus grand nombre d'habitations situées sur ce tracé sera raccordé au nouveau réseau.

## QUELQUES CHIFFRES :

**2850 mètres** de réseau d'assainissement créés  
**4000 mètres** de réseau d'eau potable créés  
**78 habitations** raccordées  
**61 branchements** d'eau potable repris  
 Coût total des travaux : environ **3.300.000 euros HT.**



## LES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DE LUCINGES

Notons tout d'abord le marché, où vous pouvez chaque samedi matin retrouver le primeur Métral, la boucherie Jenatton, la fromagerie Karine, la pâtisserie Fernandes, la poissonnerie du Léman, les fromages de chèvre de Cathy Condevaux et aux saisons les fleurs Juget.



## LA BRASSERIE DES VOIRONS DÉMÉNAGE



Anciennement basée au 91, rue du château à Lucinges, le lieu de production de la Lug se trouve maintenant dans l'ancienne salle communale, au bout de la place de la Vignule. La brasserie sera ouverte à la vente à l'emporter du mardi au vendredi de 8h à 17h sans interruption.

Il est aussi possible de visiter le lieu de production sur réservation : [labrasseriendesvoirons@orange.fr](mailto:labrasseriendesvoirons@orange.fr)

Retrouvez nous sur le site pour plus d'informations : <http://www.labrasseriendesvoirons.com/>



## La ferme de Chez Robé récompensée

La municipalité est fière et heureuse d'annoncer que la ferme de Chez Robé, producteur de fromages de chèvres, a été récompensée au concours Evian Récompensa 2018 :



Médaille d'or en catégorie fromage de lait de chèvre cendré.



Médaille d'argent en catégorie fromage de lait de chèvre salé.



Médaille de bronze en catégorie fromage de lait de chèvre pâte molle croûte lavée et pâte pressée.



Félicitations à Cathy et Denis Condevaux pour ces distinctions, qui sont autant de marques de reconnaissance de la haute qualité de leurs produits issus du terroir lucingeois.

Vous pouvez retrouver le stand de la ferme de Chez Robé tous les samedis matin sur le marché de Lucinges.

## L'Auberge de Lucinges



L'Auberge de Lucinges

En mars, l'Auberge de Lucinges (anciennement le Manwyss) a ouvert ses portes au cœur du village après quelques mois de travaux.

L'Auberge vous propose le bistrot et le restaurant, deux univers différents pour deux types de cuisines concoctées avec passion par notre chef David Domingues et sa brigade :

**Côté bistrot :** une cuisine s'attachant à réinterpréter les classiques de la cuisine française : entrecôte os à moëlle, bœuf carottes, risottos, tarte maison...

**Côté restaurant :** une cuisine plus raffinée se déclinant autour de produits de saison : poêlée de calamaretti, filet de bœuf Miroton, baba au rhum...



L'équipe de l'Auberge travaille essentiellement des produits frais de saison et en local le plus souvent possible.

Retrouvez-nous du mardi au samedi, le midi ou le soir, pour partager un moment convivial et gourmand.

## Lucinges gastronome

**Gault & Millau**  
L'expert gourmand

L'hôtel-restaurant *Le Bonheur* est dans le pré, situé vers le haut de la route de Bellevue, a été sélectionné par le célèbre guide gastronomique Gault & Millau pour son édition 2019. Voici son appréciation de notre établissement lucingeois :

« A l'écart de la civilisation, une ferme du XIX<sup>e</sup> siècle entre lac et montagne, que Cyril et Ludivine Marcillon ont transformé en une halte bucolique et gourmande. Outre les chambres, une cuisine de saison et de petits producteurs, dans un esprit de simplicité. Les assiettes sont celle d'une tradition respectée et honorée, comme dans un velouté de courges et foie gras poêlé, une tourte aux champignons, un suprême de volaille au vin jaune et légumes racines, un grenadin de veau rôti. Cave régionale correctement fournie ».

Avec l'Auberge de Lucinges et *Le Bonheur* est dans le pré, notre commune s'enorgueillit d'abriter deux établissements gastronomiques de haut niveau, dont la renommée dépasse largement les frontières de notre territoire.



LES COMMERÇANTS  
ET PROFESSIONNELS  
DE LUCINGES  
(suite)

TISANES  
LIQUEURS  
AROMATES  
FRUITS SECS  
LEGUMES SECS

GAEC  
*la Pensee Sauvage*

LEGUMES DE SAISONS  
AMAP « Les Carottes Sauvages »

www.lapenseesauvage.org

**TRAVAUX FORESTIERS**  
ABATTAGE / ELAGAGE

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS  
**JARNY OLIVIER**  
**06 86 35 54 20**

321 RTE DE SOUS-LACHAT - 74380 LUCINGES

**Animation de Loisirs**  
**Fitness - Danse**

**MAG'IC**  
**INCIPIIT**

☎ : 06.70.99.36.80  
@ : magicincipit@gmail.com

Enfants – Adultes – Maternité – Training Personnel

**courant d'hair**  
coiffure mixte

Tél. 04 50 43 06 50  
73, place de l'Église  
74380 LUCINGES

**Envie de sensations fortes?**

Organisation  
de randonnées en montagne,  
sorties spéléologie, canyoning

**Éric Bouclier**  
384, rte de Lucinges  
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54

**BTC**  
BORY - TALLONNEAU  
**CARRELAGE**

GUILLAUME TALLONNEAU  
Tél : 06 89 83 70 93  
guillaume@bt-carrelage.com

326 Route de Milly  
74380 LUCINGES

www.bt-carrelage.com

**EDIFICE**

DEVELOPPEMENT IMMOBILIER  
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE  
4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

**Le Bonheur dans le Pré**  
2011, rte de Bellevue — 74380 LUCINGES — ☎ 04 50 43 37 77

Dans un cadre cosy et raffiné, huit chambres luxueuses pour profiter du calme de la montagne au milieu des chevaux. Avec son menu unique du marché, pour une soirée à deux ou entre amis, retrouvez-vous au restaurant ouvert tous les soirs.  
Ludvyne et Cyril Marcillon

**HÔTEL – RESTAURANT – CAVE**

**La Ferme de chez Robé**

Fabrication et vente de fromage  
de chèvre au lait cru  
Vente à la ferme et au marché du  
samedi matin (de Mars à décembre)  
Denis est aussi Guide de montagne

Rte de la Follieuse — ☎ 04 50 43 34 25

**Lionel ANSELMO**  
MENUISERIES

**LAM** anselmo.menuiseries@orange.fr

46, route de Bellevue 74380 LUCINGES  
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40

**Squerr S**  
Construisez en Première Classe!

CONTRACTANT GENERAL  
EN BATIMENT

MAÎTRISE D'ŒUVRE  
NEUF ET RENOVATION

4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662

**DP** Boulangerie - Pâtisserie  
Salon de Thé

81 place de l'église - 74380 Lucinges  
Tél magasin : 04 50 82 01 08  
Portable : 06 42 45 48 97

Bureau d'Etudes Techniques  
**Stéphane MARTY**  
Structures Métalliques

Bâtiment industriel  
Surface commerciale  
Gare  
Ecole  
Salle polyvalente  
Incinérateur  
Passerelle  
Tribune

931 route de Bellevue  
74380 LUCINGES  
Tél. 04 50 92 67 92  
e-mail : betmarty@orange.fr

www.barbaralemno.com

**Barbara Lemmo**  
Kinésiologie harmonique et Sophrologie - Relaxation

0033 (0)6 49 76 58 86  
barbaralemno@orange.fr

597 route du feu, 74380 Lucinges  
Mandala 51 route de Pugny, Aix-les-Bains  
n°siret : 79761015100012

**L'ESCAPADE**  
Lucien Ducruet

**BAR · TABAC · PRESSE · JOURNAUX**

Photocopies · Développement photos + films · Timbres postes · Timbres amendes  
et fiscaux Cartes postales · Piles Duracell Cartes téléphones + portables  
Dépôt de gaz (Butane et propane)

**04 50 43 30 18**  
dès 7 heures tous les jours sauf mercredi et jeudi AM

**BRASSERIE DES VOIRONS**  
Bière artisanale de dégustation

PLACE DE LA VIGNULE 74380 LUCINGES  
www.brasseriendesvoiron.com - info@brasseriendesvoiron.com

Entreprise d'électricité  
**J. PERRET SARL**

Chauffage - Ventilation  
Alarme - Caméra - Domotique

733 route de Lucinges - 74380 Lucinges  
Tél. : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perretelecricite@orange.fr

**CORNIER-DELUCINGE**  
Exploitation Forestière  
Achat Bois - Broyage

06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81

1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES  
PEFC / 10-31-2024

**Daniel BATARDON**

**à votre Portée**  
Atelier de Musique  
Piano, Synthétiseur,  
Accordéon, Guitare,...

Daniel [Port. 06 87 25 77 14]  
vous propose  
une approche personnelle  
de l'instrument

61, rte de Bellevue — ☎ 04 50 43 35 36

# Lucinges EN IMAGES



Suivez votre  
commune !

